



VILLE DE MORLAIX

# COMPTE ADMINISTRATIF 2018



Conseil municipal du 10 mai 2019

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE MORLAIX .....</b>	<b>2</b>
1.1	EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET .....	2
1.2	FONCTIONNEMENT .....	4
1.2.1	<i>PRESENTATION PAR NATURE :</i> .....	4
1.2.2	<i>PRESENTATION PAR FONCTION :</i> .....	9
1.2.3	<i>PRESENTATION PAR SERVICE :</i> .....	15
1.3	INVESTISSEMENT .....	16
1.3.1	<i>PRESENTATION PAR NATURE :</i> .....	16
1.3.2	<i>PRESENTATION PAR FONCTION :</i> .....	19
1.3.3	<i>PRESENTATION PAR OPERATION :</i> .....	21
1.4	SITUATION FINANCIERE .....	22
1.4.1	<i>FORMATION DE L'EPARGNE :</i> .....	22
1.4.2	<i>ANALYSE DE LA DETTE :</i> .....	25
1.4.3	<i>SOLVABILITE :</i> .....	27
<b>2.</b>	<b>LES BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DE MORLAIX .....</b>	<b>29</b>
2.1	PÔLE PETITE ENFANCE (PPE).....	29
2.1.1	<i>FONCTIONNEMENT :</i> .....	29
2.1.2	<i>INVESTISSEMENT :</i> .....	30
2.2	CUISINE CENTRALE .....	32
2.2.1	<i>FONCTIONNEMENT :</i> .....	32
2.2.1	<i>INVESTISSEMENT :</i> .....	35
2.2.3	<i>ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE DU BUDGET CUISINE CENTRALE :</i> .....	36
2.3	PARC DES EXPOSITIONS DE LANGOLVAS .....	38
2.3.1	<i>FONCTIONNEMENT :</i> .....	38
2.3.2	<i>INVESTISSEMENT :</i> .....	39
2.4	LOTISSEMENTS .....	41
2.4.1	<i>BUDGET ANNEXE TVA :</i> .....	41
2.4.2	<i>LOTISSEMENT« OREE DU BOIS » :</i> .....	41
2.4.3	<i>LOTISSEMENT « KERMARIA – PLOUJEAN » :</i> .....	41
<b>3.</b>	<b>PRESENTATION COMPTABLE CONSOLIDEE : .....</b>	<b>42</b>



## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

### 1. LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE MORLAIX

#### 1.1 EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET

Pour l'exercice 2018, l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement s'élève à 27 241 085 €. En 2017, ce total était de 30 197 139 € soit une baisse des dépenses de - 2 956 054 € (- 9.8 %). Le total des recettes est de 30 823 669 € en 2018 (32 713 001 € en 2017 soit - 5.8 %), ce qui permet de dégager un solde global de clôture de **3 582 584 €**.

## EQUILIBRE GENERAL CA 2018

DEPENSES		RECETTES		
SECTION DE FONCTIONNEMENT	<b>014 ATTENUATION DE PRODUITS</b>	<b>013 ATTENUATION DE CHARGES</b>		
	39 255 €	- Remboursement sur rémunération du personnel + titres-restaurant		
	<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>329 350 €</b>	<b>70 PRODUITS DU DOMAINE</b>	
	4 151 392 €	- Tarifications + remboursements budgets annexes	<b>2 654 851 €</b>	
	Fluides, achats, contrats de maintenance...	<b>73 IMPOTS ET TAXES</b>	<b>14 215 397 €</b>	
	<b>012 CHARGES DE PERSONNEL</b>	- Variation des bases fiscales de :		
	12 130 609 €	TH = +1,1%(revalorisation) - 0,99% (physique) = +0,11% (+ 5 076 €)		
	Réalisé 2017 = 12 301 297 €	TF = +1,1%(revalorisation) - 0,10% (physique) = +1,00% (+ 57 272 €)		
	+ 74 564 € (GVT)	- Stabilité de la DSC		
	- 245 252 € (baisse des cotisations)	- Baisse des droits de stationnement (- 33 598 €)		
= 12 130 609 € (réalisé 2018)	- Baisse des droits de place (- 17 296 €)			
<b>65 AUTRES CHARGES COURANTES</b>	- Hausse de la taxe sur l'électricité (+ 31 808 €)			
3 499 885 €	- Hausse de la TLPE (+ 4 662 €)			
Indemnités d'élus, participation PPE, CCAS subventions associations...	- Hausse des droits de mutation (+ 114 559 €)			
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>	<b>74 DOTATIONS, PARTICIPATIONS</b>	<b>4 889 429 €</b>		
289 146 € Intérêts	- Baisse de la dotation forfaitaire (- 29 501 €)			
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	- Hausse de la DSU (+ 25730 €)			
177 706 € (Cuisine, Langolvas ...)	- Baisse de la DNP (- 1 394 €)			
<b>042 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS</b>	- Hausse de la DSR bourg centre (+ 20 880 €)			
955 007 €	- Contribution de la commune au redressement des finances publiques (630 €)			
<b>AUTOFINANCEMENT STRICT DE L'EXERCICE</b>	<b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>515 588 €</b>		
1 733 357 €	Loyers Théâtre et divers bâtiments + redevance DSP			
<b>TOTAL</b>	<b>22 976 358 €</b>	<b>76 PRODUITS FINANCIERS</b>		
		4 931 € (Intérêts emprunt PPE)		
		<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	DF =	
		181 630 €	21 243 001 €	
		<b>042 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS</b>	RF =	
		185 182 € (dont travaux en régie)	25 276 746 €	
		<b>002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>	Solde RF - DF =	
		2 300 388 €	4 033 745 €	
FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	<b>16 REMBOURSEMENT DU CAPITAL</b>	<b>AUTOFINANCEMENT STRICT DE L'EXERCICE</b>		
	(capital d'emprunt) 969 685 €	969 685 € (part principale)		
	<b>20,21,23 EQUIPEMENT</b>	<b>AUTOFINANCEMENT STRICT DE L'EXERCICE</b>	763 672 € (solde)	
	3 838 234 €	<b>RESSOURCES PROPRES</b>		
	Dont :	28 953 138 € (a amortissements)		
	Fonds de concours = 25 139 €	<b>CESSIONS</b>		
	Etudes, logiciels = 539 874 €	775 1 870 €		
	Matériels = 438 826 €	10222 10226 FCTVA ET TAXE D'AMENAGEMENT		
	Travaux = (23) 1 853 895 € + (21) 980 500 €	1 035 398 €		
	= 2 834 395 €	<b>13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT</b>		
<b>040 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS</b>	964 052 €			
185 182 €	<b>21 + 23 AUTRES RESSOURCES</b>			
<b>13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	44 278 €			
192 431 €	<b>16 EMPRUNT</b>			
<b>001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>	1 500 000 €			
812 553 €	<b>27 IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
<b>TOTAL</b>	20 161 €			
5 998 085 €	<b>1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT N-1 CAPITALISE</b>			
<b>EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</b>	1 028 027 €			
3 582 584 €	<b>002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>			
	2 300 388 €			
	<b>9 580 668 €</b>			
	Solde RI - DI =			
	451 162 €			

obligation légale car contrainte d'équilibre

Contrainte d'équilibre

Affect. résultat 2017

= DI\*

Fonds de roulement

\*DI = 5 185 532 + 812 553 = 5 998 085

RI = 4 518 896 + 1 028 027 = 5 546 923

## 1.2 FONCTIONNEMENT

### 1.2.1 PRESENTATION PAR NATURE :

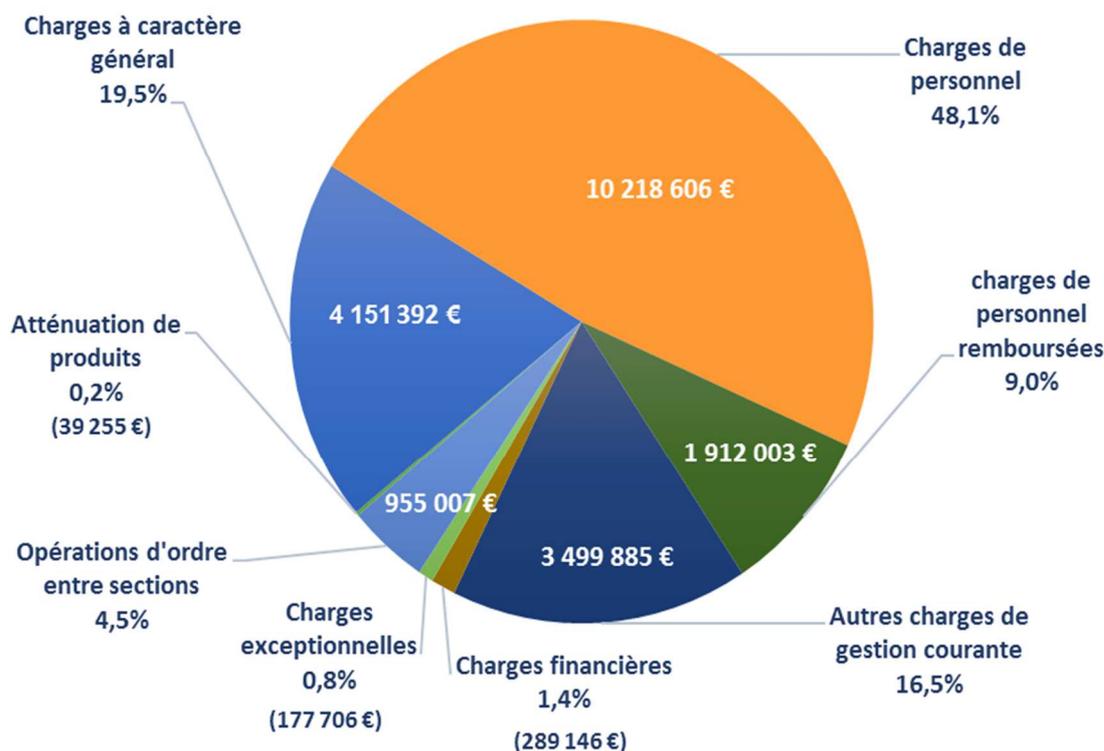
#### ➤ DEPENSES :

En 2018, les dépenses de fonctionnement sont de 21 243 001 €. Elles sont en diminution de 823 858 € (- 3.7 %) par rapport à 2017. **Les dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre entre sections) baissent de - 1.7 % par rapport à l'année dernière.**

Le taux de réalisation des crédits ouverts de la section de fonctionnement est de 95.0 % (par rapport au BP 2018).

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	Libellé	% du total	CA 2017	CA 2018	Evol /CA 2017
014	Atténuation de produits	0,2%	55 190	39 255	-28,9%
011	Charges à caractère général	19,5%	4 018 541	4 151 392	3,3%
012	Charges de personnel	48,1%	10 308 075	10 218 606	-0,9%
012	charges de personnel remboursées	9,0%	1 993 222	1 912 003	-4,1%
65	Autres charges de gestion courante	16,5%	3 474 201	3 499 885	0,7%
66	Charges financières	1,4%	497 648	289 146	-41,9%
67	Charges exceptionnelles	0,8%	299 367	177 706	-40,6%
042	Opérations d'ordre entre sections	4,5%	1 420 615	955 007	-32,8%
<b>TOTAL</b>		<b>100,0%</b>	<b>22 066 859</b>	<b>21 243 001</b>	<b>-3,7%</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018 (par nature)



✓ **Chapitre 011 : Charges à caractère général** : Le chapitre 011 augmente de + 3.3 % et atteint 4 151 392 €.

Les charges à caractère général augmentent de + 132 851 € entre 2017 et 2018. Cette hausse s'explique en considérant l'évolution contrastée entre différentes natures de dépenses :

- **Les combustibles et carburants** augmentent de + 27.4% (+ 31 557 €). Cette augmentation s'explique notamment par la hausse des carburants (+ 12 361 €), entre le mois de décembre 2017 et décembre 2018, du SP98 de 19.5 % (par litre), du SP95 de 3.2 % et du gazole de 15.1 %. Sur la même période, le fioul domestique (+ 8 589 €) a augmenté de 3.1 % (par litre). L'achat d'huiles et de graisses a été facturé sur ce compte en 2018 (+ 5 498 €) et non sur la nature « fournitures des ateliers municipaux ».
- **L'achat de fournitures stockées** par le magasin regroupant les produits d'entretien, les fournitures des ateliers municipaux, les fournitures administratives, les vêtements de travail et les autres fournitures consommables restent stables (- 121.5 €). Cette nature regroupe également les fournitures pour les écoles.
- **L'eau et assainissement** : on constate une faible augmentation de + 1.9 % (+ 1 877 €) en 2018. Cette maîtrise de la consommation d'eau est due à un suivi continu des consommations, à une gestion des fuites efficace et rapide (alerte Véolia) et à la mise en place de réducteurs de pression pour les réseaux d'eau dans les écoles.
- **L'électricité et le gaz** : les efforts de rationalisation de la consommation d'électricité portent ses fruits avec une baisse de - 2.8 % (- 14 371 €) en 2018. La consommation de gaz est en légère augmentation de + 2.4 % (+ 4 860 €).
- **L'achat de produits de traitement, de fournitures d'entretien et de fournitures de petit équipement** par les services diminuent respectivement de - 31.9 % (- 11 621 €), de - 15.3 % (- 1 518 €) et de - 2.3 % (- 4 778 €).
- **L'achat de fournitures de voirie** augmente en 2018 de + 8.4 % soit + 3 293 € (enrobé à froid, bordure béton, sables, etc.).
- **Les contrats de prestations de service** progressent de + 10.0 % (+ 27 567 €). Ils regroupent pour l'essentiel l'ESAT « Les Genêts d'Or » pour l'entretien des espaces publics (87 108 €), la dératiation, la destruction de nids de frelons et l'élimination des taupes (9 514 €), les contrôles sanitaires et prélèvements légionnelles (10 194 €), les contrats passés dans le cadre des animations culturelles pour 106 212 € (Fête de la science, fête bretonne, Estival festival, animations de Noël...), l'entretien des vêtements de travail des agents pour 27 000 € ainsi que 31 245 € pour les prestations réalisées par les cabinets Ecofinance (optimisation des bases fiscales), Ressources Consultants Finances (prospective financière), Cyprim (mission d'assistance sur la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure) et Caphornier (optimisation des charges de taxes foncières), le paiement des frais de gestion des amendes pour 4 477 € (ANTAI) et enfin des prestations diverses (réparations, dépannage, etc.).
- **Les frais d'entretien des bâtiments**, après une hausse de + 59.5 % (+ 35 253 €) en 2017, baissent de - 25.2 % (- 23 854 €) et ceux du matériel roulant de - 5.4 % (- 3 301 €). Les dépenses de voiries et réseaux augmentent de + 1.5 % (+ 1 939 €) et les frais de réparation sur les autres biens mobiliers de + 100.8 % (+ 6 065 €).
- **Les frais de maintenance** augmentent de + 13.8 % (+ 26 862 €) : de nombreux contrats sont imputés sur cette nature : entretien et vérification des VMC (5 914 €), contrôle des moyens de lutte contre l'incendie (35 771 €), vérification des installations électriques (8 676 €) et des appareils de levage (3 577 €), les dépenses sportives 2 538 € (contrôles des équipements sportifs...), maintenance informatique, téléphonique et réseau (31 614 €), maintenance des logiciels (enseignement, finance, site internet, etc.) et les licences (75 623 €), entretien des copieurs (25 058 €). A tous ces contrats s'ajoutent l'entretien des équipements de détection de gaz, la vérification périodique des installations de gaz et de fioul, des systèmes de vidéosurveillance, des ascenseurs, etc.

- **L'assurance « multirisques »** a augmenté de + 3.3 % (+ 2 893 €) suite, comme tous les ans, à la révision des primes selon les indices des assurances.
  - **Les études et recherches** : inscrites en 2018 pour 16 091 € (réalisation du plan cavalier, etc.).
  - **Le versement à des organismes de formation** a augmenté de + 26.5 % (+ 6 875 €).
  - **Les honoraires et les frais d'actes et de contentieux** progressent respectivement de + 26 223 € et 33 807 €. Ils correspondent à des frais de recrutement, au financement de l'accompagnement de la mission Cœur de Ville, à la mission de consultance couleur (commerces) et à des contentieux (marchés publics, fonction publique territoriale, etc.).
  - **Les dépenses de « fêtes et cérémonies »** ont diminué de - 14.7 % (- 6 444 €).
  - **Les voyages et déplacements** diminuent - 10.6 % (- 264 €), les frais de mission augmentent + 82.0 % (+ 5 774 €) avec l'augmentation des formations et les frais de réception baissent de - 37.8 % (13 731 €).
  - **Les frais d'affranchissement** baissent de - 8.2 % (- 4 007 €) et les frais de communication restent stables (+ 0.6 %).
  - **Le paiement de prestations aux budgets annexes et régies municipales** augmentent de + 8.0 % (+ 31 339 €). Il s'agit de la prise en charge par la Ville de Morlaix des repas pour les écoles publiques (401 488 €) ainsi que la participation au service de restauration de la résidence de l'EHPAD (19 914 €)
  - **Les autres impôts et taxes** progressent de + 15.0 % (+ 7 858 €). Il s'agit de la redevance « ordures ménagères » versée à Morlaix Communauté.
- ✓ **Chapitre 012 : Charges de personnel** : Elles s'élèvent à 12 130 609 € soit une baisse de - 1.4 % (- 170 688 €) par rapport au réalisé 2017.

Cette diminution de la masse salariale est le résultat de plusieurs effets qui se cumulent, avec notamment :

- Autre personnel extérieur (personnel CDG, intérim, formation CAP, etc.) : + 37 328 €
- Rémunération principale : - 25 858 €
- NBI, SFT et indemnité de résidence : + 4 294 €
- Autres indemnités : + 140 985 €
- Rémunérations non titulaires : - 77 034 €
- Emploi d'avenir : - 16 958 €
- Apprentis : + 7 396 €
- Autres charges sociales diverses (CNAS, titres-restaurant) : + 4 411 €

Ce qui représente pour le glissement vieillesse technicité (GVT), une variation de + 74 564 € par rapport à 2017.

- Cotisation transport : - 908 €
- Cotisation au FNAL : - 563 €
- Cotisation au CDG29 : - 2 171 €
- Cotisation retraite : - 24 665 €
- Cotisation Assedic : - 24 562 €
- Cotisation du personnel : - 34 461 €
- Cotisation Urssaf : - 157 392 €
- Autres charges (médecine, organismes sociaux) : - 530 €

Les cotisations sociales baissent de - 245 252 € par rapport à 2017.

Evolution des charges de personnel sur les 10 dernières années :

✓ **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante** : Il s'agit principalement des subventions versées aux associations et aux budgets annexes (Pôle Petite Enfance, CCAS...). Ce chapitre budgétaire progresse de + 0.7 % (+ 25 684 €) et s'élève à 3 499 885 € et regroupe :

- La subvention d'équilibre du Pôle Petite Enfance augmentent de + 50 000 € par rapport à l'année 2017 (+ 7.1 %) et s'élève à 750 000 €.
- Les indemnités versées aux élus et les frais de missions baissent respectivement de - 2.7 % (- 5 159 €) et - 7.6 % (- 1 336 €), les cotisations de retraite diminuent de - 12.3 % (- 1 666 €) et les formations des élus progressent de + 43.2 % (+ 540 €).
- Avec les incertitudes autour du transfert de la compétence Eau et Assainissement, la participation habituelle au SIVOM et au Syndicat Mixte n'a pas été demandée en 2018 (162 791 € en 2017).
- La participation de la Ville au CCAS, y compris DRE, reste stable en 2018 avec un montant de 510 000 €. Les travaux d'extension et de réhabilitation de l'EHPAD de la Boissière ont débuté en mai 2015 et se sont achevés en mai 2018. Afin d'en maîtriser l'impact sur le tarif journalier des résidents, une subvention exceptionnelle a été versée en 2016 (102 000 €), en 2017 (100 000 €) et en 2018 (133 000 €) par la Ville de Morlaix au CCAS. Cette subvention a été rétrocédée par le CCAS de Morlaix à son budget annexe de l'EHPAD.
- Afin de tenir compte de la recommandation de la CRC de Bretagne relative à l'apurement des dossiers de liquidation judiciaire de Langolvas, la commune a décidé de solder sans attendre à l'admission en non-valeur des titres représentant 121 623 € de créances fictives (compte 6541). La somme de 515 520 € a déjà été inscrite sur les exercices 2016 et 2017.
- Le forfait de participation aux écoles privées passe de 236 731 € en 2017 à 299 943 € en 2018 (+ 26.7 %).

- Les subventions aux associations atteignent 1 419 862 € avec une augmentation de + 3.8 % par rapport au compte administratif 2017 (+ 52 066 €) :
  - Les subventions versées aux associations culturelles croissent de + 7.8 % (+ 65 750 €) pour atteindre 912 470 € en 2018. Cela s'explique essentiellement par le fait que la subvention versée au Théâtre de Morlaix augmente de + 60 000 € pour atteindre 632 000 €, qu'une subvention supplémentaire de 1 500 € a été versée à la Maison des Jeunes et de la Culture (136 500 €) et que l'association KLT KERNE a perçu 3 200 €.
  - Les subventions versées aux associations agissant dans le domaine des sports s'élèvent à 165 773 €. En 2018, on observe une diminution de - 8.4 % (- 15 169 €). En effet, on constate une baisse significative du nombre de dossiers présentés dans le cadre du Projet Educatif Local (PEL).
  - Les subventions versées aux associations agissant dans le cadre des interventions sociales et la santé augmentent de + 3.4 % (+ 4 575 €) pour atteindre 140 939 € avec une subvention supplémentaire de + 4 000 € versée à Morlaix Animation Jeunesse (90 446 €).
  - Les subventions versées aux associations agissant dans le cadre du soutien familial pour 111 270 € qui diminuent très légèrement de - 0.1 % (- 100 €).
  - Le Fonds d'Intervention pour l'Habitat (FIH) augmente de + 7.1 % (+ 1 953 €) pour atteindre 29 613 et le Fonds de Modernisation des Enseignes Commerciales (FMC) progresse de + 7.6 % (+ 650 €) pour atteindre 9 255 €. La participation de la Ville à la destruction des nids de frelons asiatiques s'élève à 2 089 € (prise en charge de 50% de la facture par la Ville de Morlaix).

✓ **Chapitre 66 : Charges financières** : Les intérêts des emprunts et dettes chutent en 2018 de - 41.9 % (- 208 503 €) pour atteindre 289 146 €. Cette baisse correspond à une diminution du poids des intérêts de notre dette (- 40 503 €) et au règlement de l'indemnité de remboursement anticipé de l'emprunt structuré (Caisse d'Épargne) en 2017 pour - 168 000 €.

✓ **Chapitre 67 : Charges exceptionnelles** : Elles diminuent en 2018 de - 40.6 % (- 121 660 €) pour atteindre 177 706 €. Ce chapitre comprend les annulations de titres sur exercices antérieurs, le paiement d'intérêts moratoires, le remboursement de franchise... Il comprend également les subventions d'équilibre versées au budget de Langolvas (80 000 € en 2018 contre 118 000 € en 2017) et à celui de la Cuisine Centrale (80 000 €). En 2017, et pour la dernière année, ces charges comprenaient la régularisation comptable de l'avance du budget principal vers le budget annexe hors TVA pour l'acquisition de terrains (- 97 260 €).

✓ **Chapitre 042 : Les opérations d'ordre** : il y a deux catégories d'écritures d'ordre. Le premier participe à l'autofinancement (amortissements comptes 68/28 et virement à la section d'investissement des comptes 021 et 023). La seconde catégorie regroupe des écritures ponctuelles et variables en montant, le plus souvent des provisions ou des cessions.

Ce chapitre a baissé de - 32.8 % en 2018, ce qui représente une diminution de - 465 608 € par rapport à 2017. La valeur comptable des immobilisations cédées a baissé de - 368 159 € (école de Troudousten pour 362 371 €) pour atteindre + 2 097 € en 2018. Les dotations aux amortissements ont baissé de - 97 448 €. Il n'y a pas eu de dotations aux provisions pour créances douteuses inscrites en 2018.

✓ **Chapitre 014 : Atténuation de produits** : ce chapitre enregistre une baisse de - 28.9 % (- 15 935 €) pour atteindre 39 255 €. Il correspond au montant du dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs, du dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants et de la contribution au Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC).

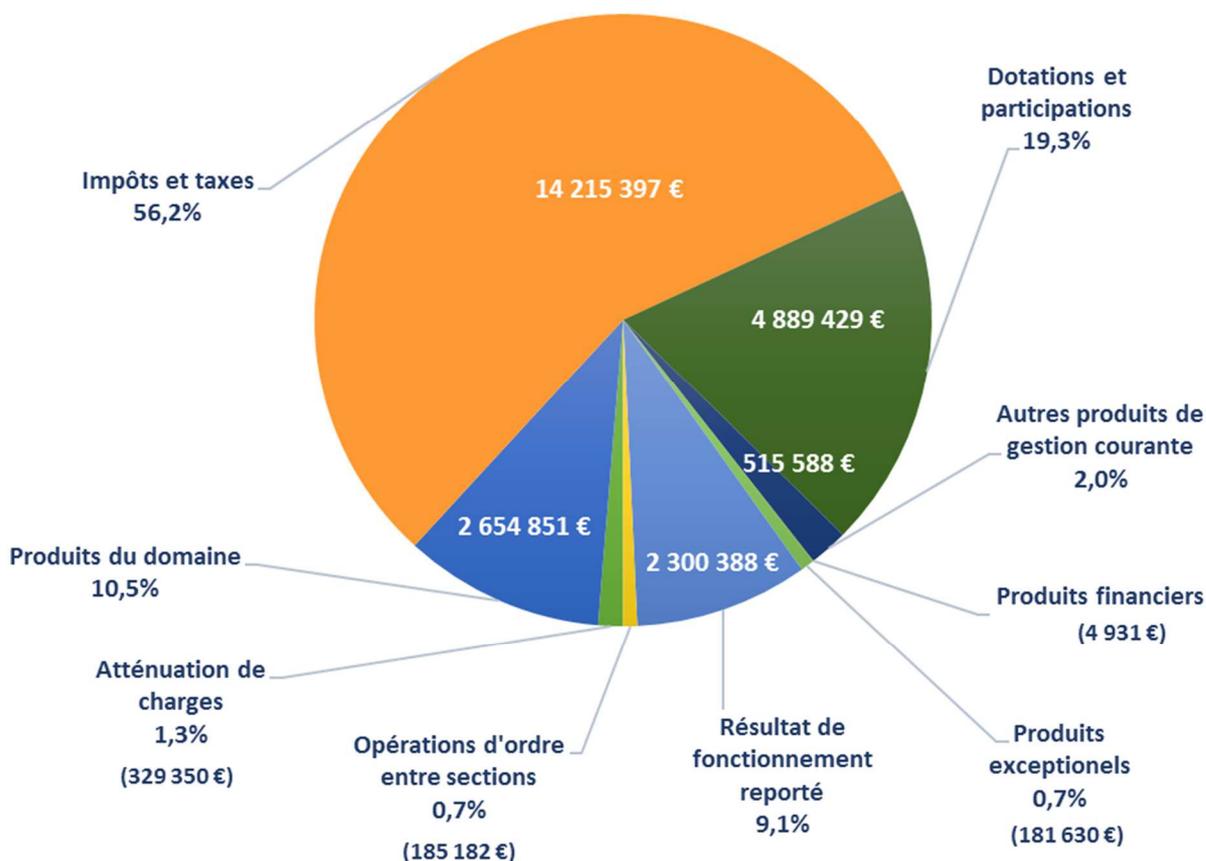
➤ **RECETTES :**

Les recettes de fonctionnement diminuent de - 118 529 € pour atteindre 25 276 746 €, soit une baisse de - 0.5 % entre le CA 2017 et le CA 2018.

Cette variation s'explique essentiellement par la hausse du résultat de fonctionnement reporté de l'exercice précédent qui s'élève en 2018 à 2 300 388 € (+ 228 933 €), et une baisse des opérations entre sections (cessions, reprise sur provisions de Langolvas...) de - 344 340 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
RECETTES					
Chapitre	Libellé	% du total	CA 2017	CA 2018	Evol /CA 2017
013	Atténuation de charges	1,3%	354 796	329 350	-7,2%
70	Produits du domaine	10,5%	2 638 723	2 654 851	0,6%
73	Impôts et taxes	56,2%	14 184 106	14 215 397	0,2%
74	Dotations et participations	19,3%	4 863 853	4 889 429	0,5%
75	Autres produits de gestion courante	2,0%	529 988	515 588	-2,7%
76	Produits financiers	0,0%	5 542	4 931	-11,0%
77	Produits exceptionnels	0,7%	217 289	181 630	-16,4%
002	Résultat de fonctionnement reporté	9,1%	2 071 455	2 300 388	11,1%
042	Opérations d'ordre entre sections	0,7%	529 522	185 182	-65,0%
<b>TOTAL</b>			<b>25 395 275</b>	<b>25 276 746</b>	<b>-0,5%</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018 (par nature)



✓ **Chapitre 70 : Les produits du domaine et de gestion courante** augmentent de + 0.6 % (+ 16 128 €) pour atteindre 2 654 851 €.

Il s'agit pour l'essentiel des remboursements de salaires par les budgets annexes (PPE, Cuisine Centrale et Langolvas) et des produits issus de la tarification de prestations assurées par la Ville (restauration scolaire, garderie, bibliothèques, entrées Musée et piscine...).

Les évolutions varient selon les services, avec notamment :

- Service Etat-civil : les concessions dans les cimetières augmentent de + 184.0 % (+ 39 180 €). En effet, des concessions perpétuelles sont proposées depuis 2018. Les redevances funéraires baissent de - 13.7 % (- 1 139 €).
- Le forfait post-stationnement (FPS) est inscrit dans ce chapitre pour 34 285 €.
- Musée des Jacobins et Maison à Pondalez : - 23.7 % (- 8 059 €) pour les entrées et - 18.9 % (- 1 517 €) pour les ventes boutiques. Cette baisse s'explique par la fermeture du Musée fin mai 2017.
- Piscine de la Boissière : hausse des recettes de + 5.3 % (+ 1 966 €) en 2018 après une baisse due à la fermeture de la piscine durant l'été 2017.
- Bibliothèques : augmentation des recettes de + 16.1 % (+ 1 392 €).
- Services scolaires : la facturation des repas augmente cette année de + 0.9 % (+ 2 884 €) contrairement à la facturation de la garderie qui baisse de - 9.3 % (- 8 062 €).
- Les remboursements de personnel par les budgets annexes de la Cuisine Centrale, de Langolvas et du Pôle Petite Enfance diminuent de - 4.1 % (- 81 339 €).

✓ **Chapitre 73 : Le produit des impôts et taxes** progresse de + 0.2 % (+ 31 291 €) en 2018 pour atteindre 14 215 397 €.

Le montant des contributions directes atteint 10 488 190 € en 2018. En matière de fiscalité directe (compte 73111), plusieurs effets contraires se combinent pour expliquer cette hausse de + 0.3 % (+ 31 883 €) :

- Taxe d'habitation = revalorisation des bases d'imposition (+ 1.1 % soit 50 880 €) + évolution physique (- 0.99 % soit - 45 804 €) = + 0.11 % soit un effet base global de taxe d'habitation de + 5 076 €.
- Taxe Foncière = revalorisation des bases d'imposition (+ 1.1 % soit 62 678 €) + évolution physique (- 0.10 % soit - 5 406 €) = + 1.00 %, soit un effet base global de taxe foncière de + 57 272 €.
- Nouvelle diminution du taux de foncier bâti de - 1 % en 2018 (- 43 938 €).
- Rôles supplémentaires d'un montant de 33 463 € en 2018, contre 20 473 € en 2017, soit une hausse de + 12 990 € (ne concerne que l'imposition particulière d'un contribuable faisant suite, par exemple, à une rectification pour insuffisance de base déclarée).

#### Taux d'imposition communaux

	2017	2018	variation de taux en %	effet taux en montant
Taux TH	19,62%	19,62%	0,0%	105
Taux FB	25,92%	25,66%	-1,0%	-43 938
Taux FNB	72,22%	72,22%	0,0%	0
<b>Total</b>				<b>- 43 833 €</b>

**Bases nettes d'imposition**

	2017	2018	variation de base en %	effet base global en montant	effet base PLF 2018 en montant (1,1%)	effet base physique en montant	effet base physique en %
Base nette TH	23 575 134	<b>23 601 004</b>	0,11%	5 076 €	50 880 €	- 45 804 €	-0,99%
Base nette FB	21 983 056	<b>22 203 908</b>	1,00%	57 272 €	62 678 €	- 5 406 €	-0,10%
Base nette FNB	155 652	<b>156 175</b>	0,34%	378 €	1 237 €	- 859 €	-0,76%
<b>Total</b>	<b>45 713 842</b>	<b>45 961 087</b>	<b>0,54%</b>	<b>62 726 €</b>	<b>114 794 €</b>	<b>- 52 069 €</b>	<b>0,14%</b>

**Produits fiscaux**

	2017	2018	variation de produit en %	effet produit en montant
Produit TH	4 625 441	<b>4 630 622</b>	0,11%	5 181
Produit FB	5 697 981	<b>5 711 315</b>	0,23%	13 334
Produit FNB	112 412	<b>112 790</b>	0,34%	378
<b>Total</b>	<b>10 435 834</b>	<b>10 454 727</b>	<b>0,18%</b>	<b>18 893 €</b>
+ rôles supp.	20 473 €	33 463 €		12 990 €
<b>Total 73111</b>	<b>10 456 307 €</b>	<b>10 488 190 €</b>		<b>31 883 €</b>

L'Attribution de Compensation (AC) diminue de - 3.7 % (- 72 585 €). Cette baisse est due au transfert des zones d'activités (ZAE) à Morlaix Communauté en 2018 (Aéropôle Nord + centre, Boissière Nord, la Croix Rouge et Langolvas).

La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) est stable et reste au même niveau que l'année 2017 à 332 023 €.

Un montant de 161 108 € nous a été reversé en 2018 au titre du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) contre 189 250 € en 2017 et 220 553 € en 2016 (perte sur trois années de - 59 445 €).

Les droits de place (occupation du domaine public, marché hebdomadaire, terrasse et foire haute) régressent de - 13.7 % (- 17 296 €). Les droits de stationnement enregistrent également une baisse de - 9.4 % (- 33 598 €) alors que la taxe sur l'électricité augmente de + 10.1 % (+ 31 808 €), ainsi que la TLPE + 5.0 % (+ 4 662 €) et les droits de mutation avec une hausse importante de + 32.3 % (+ 114 559 €).

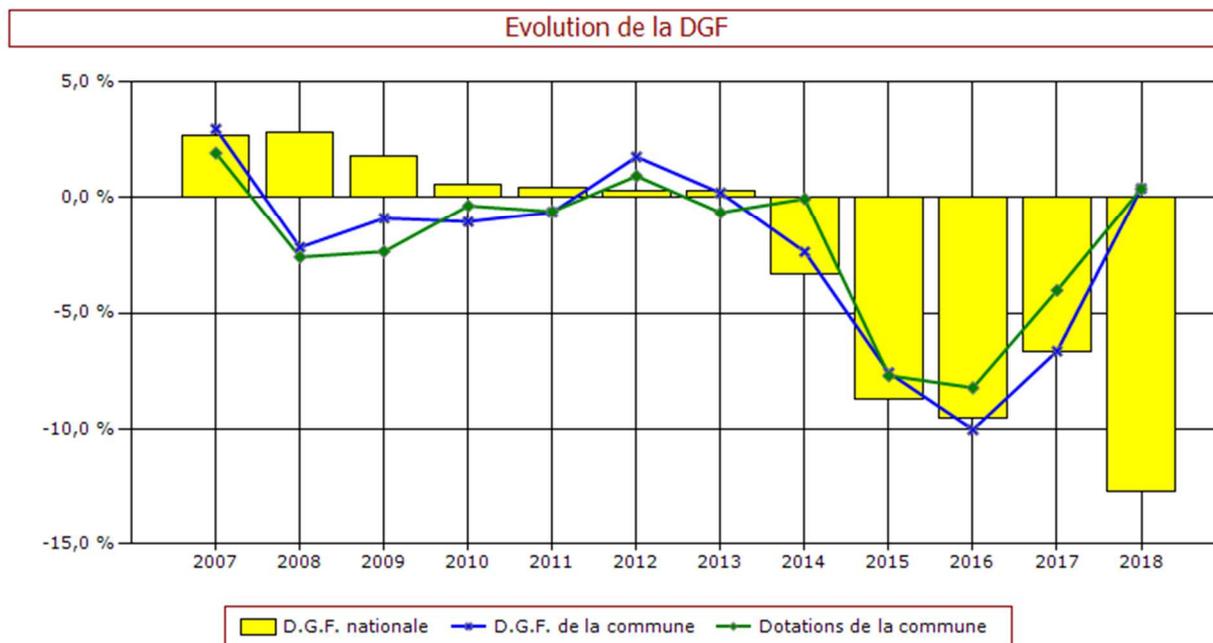
✓ **Chapitre 74 : Les dotations et participations** progressent de + 0.5 % (+ 25 576 €) par rapport au compte administratif de 2017 et s'élèvent à 4 889 429 € dont 3 940 271 € de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

L'évolution est contrastée en fonction des dotations :

- La Dotation Forfaitaire (DF) se réduit de - 1.1 % par rapport à 2017 (- 29 501 €).
- La Dotation de Solidarité Rurale (DSR) augmente de + 7.2 % (+ 20 880 €).
- La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) augmente de + 4.5 % (+ 25 730 €).
- La Dotation Nationale de Péréquation (DNP) baisse de - 0.5 % (- 1 394 €).

**La Dotation Globale de Fonctionnement** augmente donc de + 0.4 % (+ 15 715 €) en 2018, après quatre années de baisse. La contribution des collectivités au redressement des comptes publics dans le cadre du pacte de responsabilité aura coûté à la Ville de Morlaix **1 250 461 €** pendant cette période (dont 630 € en 2018).

€	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation forfaitaire (DF)	4 085 463	3 628 435	3 109 745	2 800 116	2 770 615
Effet variation de population	7 580	-2 457	-32 596	-61 883	-916
Effet prélèvement pour péréquation	-11 840	-26 990	-51 129	-32 314	-27 955
<b>Contribution RFP</b>	<b>-171 853</b>	<b>-427 581</b>	<b>-434 965</b>	<b>-215 432</b>	<b>-630</b>
+ Dotation aménagement (DSU, DSR, DNP)	970 696	1 044 526	1 094 120	1 124 440	1 169 656
dont DSU	520 486	525 170	530 422	572 589	598 319
dont DSR	237 041	263 554	278 498	289 738	310 618
dont DNP	213 169	255 802	285 200	262 113	260 719
<b>= DGF</b>	<b>5 056 159</b>	<b>4 672 961</b>	<b>4 203 865</b>	<b>3 924 556</b>	<b>3 940 271</b>



**Les compensations fiscales** représentent les pertes de ressources résultant des exonérations décidées par la loi et compensées par l'État selon les dispositions de la loi de finances pour 2018.

Les compensations de taxes foncières (bâti et non bâti) diminuent de - 9.4 % (- 1 767 €) et les compensations versées par l'Etat pour la taxe d'habitation augmentent de + 8.2 % (+ 46 464 €) en 2018.

La Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) constitue une dotation budgétaire, à la charge de l'État, compensant les pertes de recettes liées à la réforme de la taxe professionnelle. **L'article 41 de la loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 précise que le montant de la dotation unique de compensation de la taxe professionnelle est porté à zéro.**

Les montants d'allocations compensatrices figurant sur les états 1259 ont progressé de + 5.1 % (+ 30 611 €) pour atteindre **632 004 € en 2018.**

€	2014	2015	2016	2017	2018
Compensations TH	470 903	519 327	411 723	568 505	<b>614 969</b>
Compensations FB	40 857	25 816	19 432	7 761	<b>7 388</b>
Compensation FNB	14 391	13 119	11 904	11 041	<b>9 647</b>
Compensations TP	80 776	53 367	45 259	14 086	<b>0</b>
<b>Compensations fiscales</b>	<b>606 927</b>	<b>611 629</b>	<b>488 318</b>	<b>601 393</b>	<b>632 004</b>

La Dotation de recensement régresse de - 4.2 % (- 135 €) contrairement à la Dotation pour les titres sécurisés (versée aux communes équipées d'une ou plusieurs stations d'enregistrement des demandes de passeport et de cartes nationales d'identité) qui progressent de + 105.9 % (+ 10 650 €) par rapport à l'année précédente.

En effet, à compter de 2018, cette dotation forfaitaire s'élève à 8 580 € par an et par station d'enregistrement. Une majoration de 3 550 € par an est attribuée aux communes pour chaque station ayant enregistré plus de 1 875 demandes de passeports et de cartes nationales d'identité au cours de l'année précédente, ce qui est le cas pour une station de la Ville de Morlaix.

✓ **Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante :** Il s'agit du loyer du Théâtre et de divers immeubles. Ce chapitre diminue de - 2.7 % (- 14 400 €) pour atteindre 515 588 € avec l'actualisation du loyer du Théâtre (+2.6 % soit + 5 486 €) et la baisse des locations de divers bâtiments - 15.0 % (- 20 207 €). En effet, la Ville ne perçoit plus les loyers du SIVOM en 2018 et du Syndicat Mixte du Trégor (depuis le 2<sup>nd</sup> semestre 2018), conséquence de leur déménagement dans les locaux de Morlaix Communauté, suite au transfert de compétence.

La redevance perçue dans le cadre de la DSP stationnement augmente très légèrement avec + 1.4 % de croissance (+ 2 446 €).

✓ **Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections :** Il s'agit des travaux en régie et des moins-values de cession. Ce chapitre diminue de - 65.0 % (- 344 340 €) pour atteindre 185 182 €.

Les travaux en régie (compte 722) sont en baisse et s'élèvent à 89 916 € (- 18.8 %). Les moins-values de cessions, représentant 238 052 € (école de Troudousten pour 223 640 €) en 2017 (compte 776), sont inscrites pour un montant de 227 € en 2018 (- 237 825 €). Il n'y a pas de provisions pour créances douteuses inscrites en 2018 (- 52 101 €).

La diminution de ce chapitre est également due à l'apurement des dossiers de liquidation judiciaire de Langolvas. En effet, la commune a décidé de solder sans attendre à l'admission en non-valeur des titres représentant **87 811 €** (contre 125 000 € en 2017) de créances fictives et de reprendre la provision à due concurrence de 515 520 € enregistrés en 2016 et 2017 (compte 7817).

La structure du budget permet de financer les charges fixes dites « récurrentes » telles que le paiement du personnel et le remboursement de la dette par des ressources sûres versées de façon régulière, que sont les 12<sup>èmes</sup> des dotations de l'Etat et du produit de la fiscalité.

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Total des dépenses de fonctionnement (A)</b>	<b>21 243 001</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement (B)</b>	<b>22 976 358</b>
<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice (C=B-A)</b>	<b>1 733 357</b>
<b>Excédent de fonctionnement reporté 2017 (D)</b>	<b>2 300 388</b>
<b>(E=C+D) Excédent Global de Fonctionnement</b>	<b>4 033 745</b>

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2018 s'élèvent à 21 243 001 €, tandis que les recettes sont de 22 976 358 €.

Le solde de + **1 733 357 €** correspond au résultat de l'exercice 2018, auquel il faut ajouter le résultat reporté de l'exercice 2017 pour un montant de + **2 300 388 €**.

## 1.2.2 PRESENTATION PAR FONCTION :

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018

Fonction	Libellé de la fonction	Montant	%
0	SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	6 621 160	31,2%
1	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	319 790	1,5%
2	ENSEIGNEMENT - FORMATION	4 095 212	19,3%
3	CULTURE	2 470 786	11,6%
4	SPORTS ET JEUNESSE	1 205 360	5,7%
5	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	859 608	4,0%
6	FAMILLE	1 609 986	7,6%
7	LOGEMENT	56 215	0,3%
8	AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	3 993 346	18,8%
9	ACTION ECONOMIQUE	11 538	0,1%
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>21 243 001</b>	<b>100,0%</b>

**0/ Services généraux dont les actions transversales facilitent l'action des services opérationnels** secrétariat général, intérêts de la dette, amortissement, fournitures diverses, informatique, téléphonie, vêtements de travail, produits d'entretien, assurances. **31.2 %**

**1/ Sécurité et salubrité publiques** : Police Municipale et Agents de Surveillance de la Voie Publique, propreté urbaine, navette de ramassage des ordures ménagères. **1.5 %**

**2/ Enseignement et formation** : Restauration scolaire, garderies, entretien et ménage des locaux, fournitures scolaires, participation aux sorties scolaires, subventions aux écoles privées. **19.3 %**

**3/ Culture** : Musée, bibliothèques, service animation et culturel, Espace des sciences, subventions versées aux associations conventionnées et non conventionnées, service logistique. **11.6 %**

**4/ Sport et jeunesse** : Subventions aux associations sportives, entretien des salles et terrains de sport, piscine. **5.7 %**

**5/ Intervention sociale et santé** : Subventions aux associations (Centre Communal d'Action Sociale CCAS), DRE (dispositif de réussite éducative...) **4.0 %** - **Budget du CCAS pour 4 286 218 €** (y compris DRE, FJT et EHPAD).

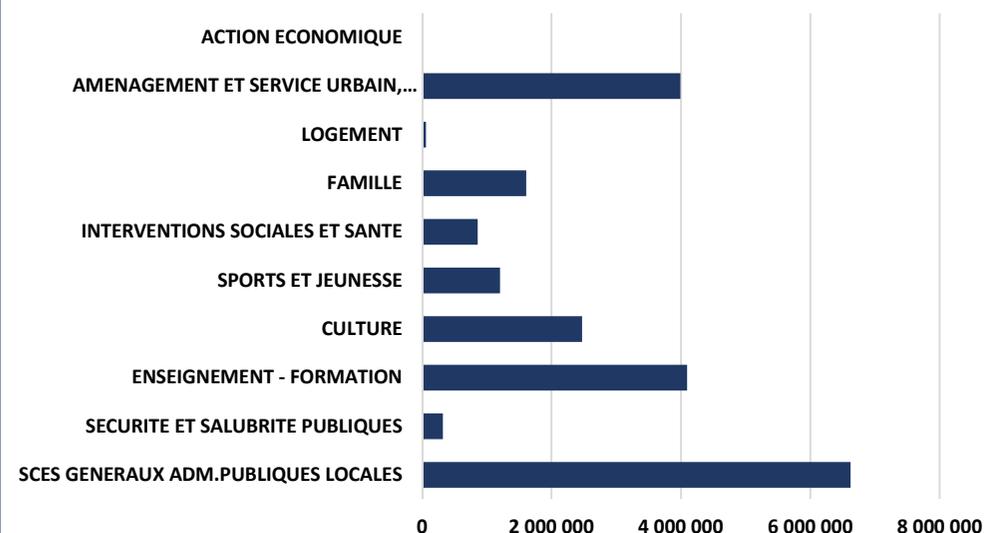
**6/ Famille** : Centres de loisirs, personnel, subvention du Pôle Petite Enfance (PPE) et diverses associations (ADAJE, Carré d'As, ORPAM...) **7.6 %**

**7/ Logement** : Service urbanisme, Fonds d'Intervention pour l'Habitat (FIH). **0.3 %**

**8/ Aménagement et service urbain, environnement** : Entretien voirie, espaces verts, bâtiments municipaux (89 714m<sup>2</sup>). **18.8 %**

**9/ Action économique** : La compétence économique est déléguée à Morlaix Communauté. L'intervention de la Ville se concentre sur le Fonds de Modernisation des Enseignes Commerciales. **0.1 %**

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2018 (par fonction)



### 1.2.3 PRESENTATION PAR SERVICE :

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018 PAR SERVICE

Service	Libellé	CA 2017	CA 2018	Evol. Montant 2017/2018	Evol % 2017/2018
10	SECRETARIAT GENERAL	74 433	60 380	-14 053	-18,9%
13	COMMUNICATION	86 193	84 300	-1 893	-2,2%
15	AFFAIRES CULTURELLES	957 312	1 070 195	112 883	11,8%
16	MUSEE & PATRIMOINE PROTEGE	90 301	70 432	-19 869	-22,0%
17	BIBLIOTHEQUE	75 638	71 265	-4 373	-5,8%
18	ANIMATIONS	65 884	37 122	-28 762	-43,7%
19	CABINET	16 286	15 208	-1 078	-6,6%
21	ACCUEIL - AFFAIRES GENERALES	12 202	14 350	2 147	17,6%
22	EDUCATION 1	516 200	538 769	22 570	4,4%
23	VIE ASSOCIATIVE	447 011	363 121	-83 890	-18,8%
24	SPORTS ANIMATION	8 141	7 261	-880	-10,8%
25	SPORTS EQUIPEMENTS SPORTIFS	33 846	112 627	78 781	232,8%
26	PISCINE	13 479	9 660	-3 820	-28,3%
27	EDUCATION 2	228 777	293 525	64 748	28,3%
29	SERVICE JEUNESSE	69 713	71 308	1 595	2,3%
30	POLICE MUNICIPALE	3 786	10 301	6 516	172,1%
33	FINANCES	4 264 419	3 347 127	-917 292	-21,5%
34	MARCHES ASSURANCES	183 361	192 445	9 084	5,0%
35	MAGASIN	221 737	257 787	36 050	16,3%
36	ECONOMAT	173 183	33 070	-140 113	-80,9%
40	BUREAU D'ETUDES	11 483	2 411	-9 072	-79,0%
42	URBANISME	97 848	113 370	15 523	15,9%
43	ENVIRONNEMENT	191 057	194 992	3 935	2,1%
44	ESPACES PUBLICS	355 243	347 457	-7 786	-2,2%
45	PATRIMOINE BÂTI	235 805	231 827	-3 978	-1,7%
46	ESPACES VERTS	134 524	129 685	-4 839	-3,6%
47	GARAGE	133 629	258 157	124 528	93,2%
48	FLUIDES	547 625	563 365	15 740	2,9%
50	RESSOURCES HUMAINES	12 546 612	12 362 842	-183 770	-1,5%
51	INFORMATIQUE	107 377	116 610	9 233	8,6%
52	C.H.S.C.T.	20 501	27 472	6 971	34,0%
53	TELEPHONIE	126 624	132 024	5 399	4,3%
54	LOGISTIQUE	16 628	16 181	-448	-2,7%
55	AFFAIRES JURIDIQUES		86 353	86 353	

<b>TOTAL</b>	<b>22 066 859</b>	<b>21 243 001</b>	<b>-823 858</b>	<b>-3,7%</b>
--------------	-------------------	-------------------	-----------------	--------------

En 2018, on constate une forte baisse des dépenses de fonctionnement de - 3.7 % soit - 823 858 €.

Les plus fortes hausses touchent les affaires culturelles (versement d'une subvention exceptionnelle versée au Théâtre pour 110 000 € par rapport au CA 2016), le service des sports (équipements), l'enseignement (augmentation du forfait des écoles privées), le magasin (hausse des achats passant par le magasin), l'urbanisme (plan cavalier), le garage (carburants facturés depuis 2018 sur ce service).

Le service « affaires juridiques » rassemble, depuis 2018, tous les frais d'honoraires et de contentieux de la Ville qui étaient jusqu'alors ventilés au sein de l'ensemble des services.

Le service des finances enregistre une baisse de - 21.5 % (- 917 292 €) qui correspond principalement au non versement de la participation au SIVOM et au Syndicat Mixte du Trégor (- 162 791 €), à la disparition de l'indemnité de remboursement anticipé de l'emprunt à risque (- 168 000 €), à la fin du remboursement de l'emprunt du budget annexe HTVA (- 97 260 €), à une baisse des cessions (- 361 926 €), et à une baisse des dotations aux amortissements (-97 448 €).

### 1.3 INVESTISSEMENT

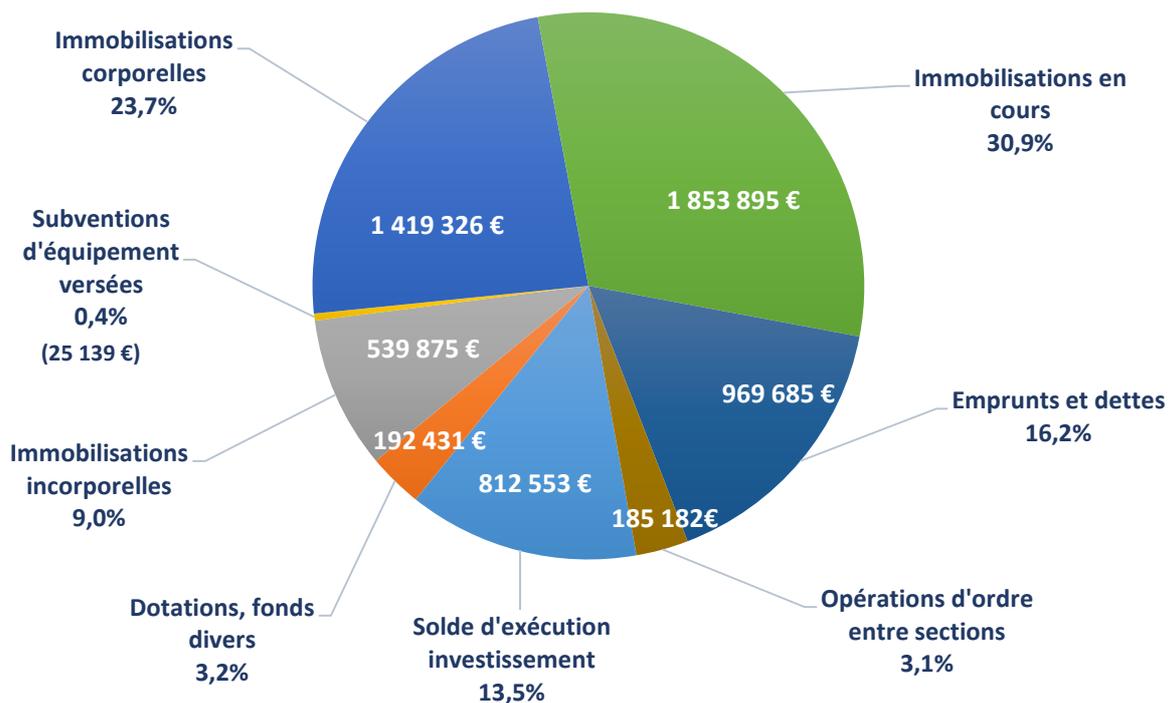
La section d'investissement s'élève à 5 998 085 € pour des crédits votés de 10 746 202 €, soit un taux de réalisation de 55.8 %. Les dépenses d'investissement sont en baisse de - 26.2 % (- 2 132 195 €) par rapport à 2017.

#### 1.3.1 PRESENTATION PAR NATURE :

##### ➤ DEPENSES :

SECTION D'INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Chapitre	Libellé	BP 2018 + reports	DM 2018	Budgeté 2018	CA 2018	% réalisé
001	Solde d'exécution investissement		812 553	812 553	812 553	100,0%
10	Dotations, fonds divers	192 431		192 431	192 431	100,0%
20	Immobilisations incorporelles	1 305 211	-197 400	1 107 811	539 875	48,7%
204	Subventions d'équipement versées	430 788	13 750	444 538	25 139	5,7%
21	Immobilisations corporelles	2 245 139	77 800	2 322 939	1 419 326	61,1%
23	Immobilisations en cours	3 193 349	1 250 000	4 443 349	1 853 895	41,7%
16	Emprunts et dettes	1 022 900		1 022 900	969 685	94,8%
27	Autres immobilisations financières	5 000		5 000		0,0%
020	Dépenses imprévues	12 682	5 999	18 680		0,0%
040	Opérations d'ordre entre sections	222 500	3 500	226 000	185 182	81,9%
041	Opérations patrimoniales	100 000		100 000		0,0%
45	Opérations pour compte de tiers	50 000		50 000		0,0%
<b>TOTAL</b>		<b>8 780 000</b>	<b>1 966 202</b>	<b>10 746 202</b>	<b>5 998 085</b>	<b>55,8%</b>

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018 (par nature)



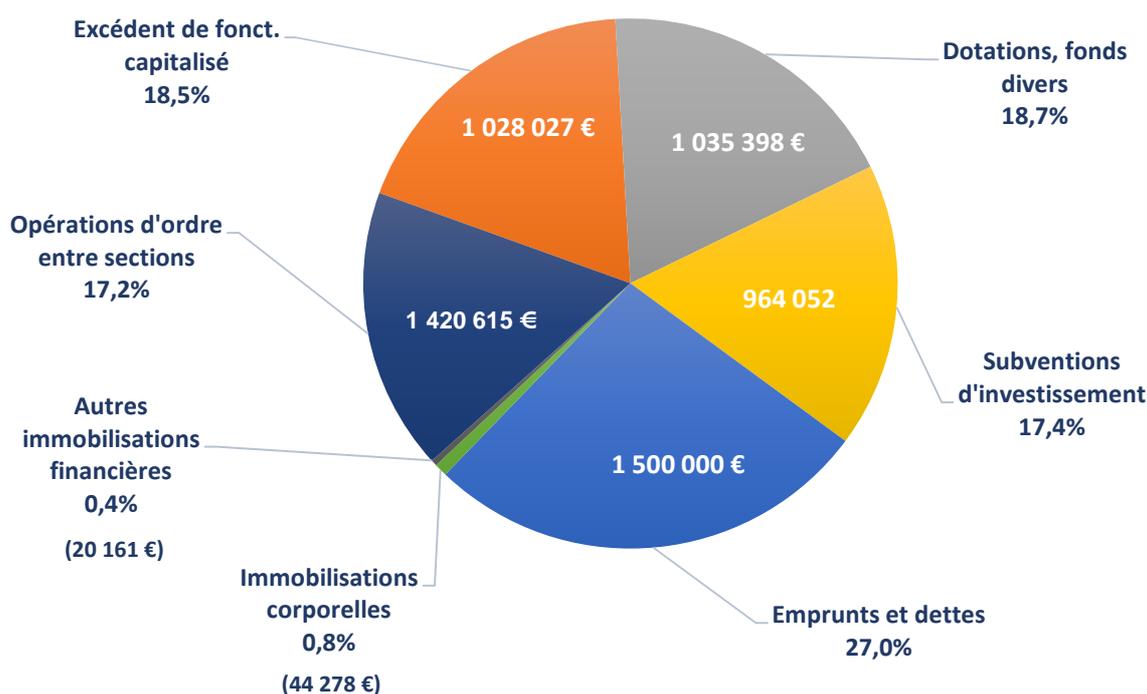
Les dépenses de la section d'investissement peuvent être étudiées au travers de 5 grandes masses :

- Le remboursement du capital (969 685 €) ;
- Le déficit d'investissement reporté de l'exercice 2017 pour un montant de 812 553 € ;
- Le 2<sup>nd</sup> et dernier remboursement de l'emprunt FCTVA pour 192 431 € ;
- Les opérations d'ordre : il s'agit de la valorisation des travaux effectués en régie et des plus-values sur cessions estimés pour l'année 2018 à 185 182 € ;
- Les dépenses d'équipement qui s'élèvent à 3 838 234 € (comptes 20, 204, 21 et 23).

➤ **RECETTES :**

SECTION D'INVESTISSEMENT						
RECETTES						
Chapitre	Libellé	BP 2018 + reports	DM 2018	Budgeté 2018	CA 2018	% réalisé
1068	Excédent de fonct. capitalisé		1 028 027	1 028 027	1 028 027	100,0%
10	Dotations, fonds divers	460 000	962 337	1 422 337	1 035 398	72,8%
13	Subventions d'investissement	1 580 500	281 634	1 862 134	964 052	51,8%
16	Emprunts et dettes	4 575 130	-2 270 474	2 304 657	1 500 000	65,1%
21	Immobilisations corporelles			0	44 278	
024	Produits de cessions d'immo.	147 500	3 500	151 000		0,0%
27	Autres immobilisations financières	23 970		23 970	20 161	84,1%
021	Autofinancement	1 000 000	1 851 148	2 851 148		0,0%
040	Opérations d'ordre entre sections	842 900	110 030	952 930	955 007	100,2%
041	Opérations patrimoniales	100 000		100 000		0,0%
<b>TOTAL</b>		<b>8 730 000</b>	<b>1 966 202</b>	<b>10 696 202</b>	<b>5 546 923</b>	<b>51,9%</b>

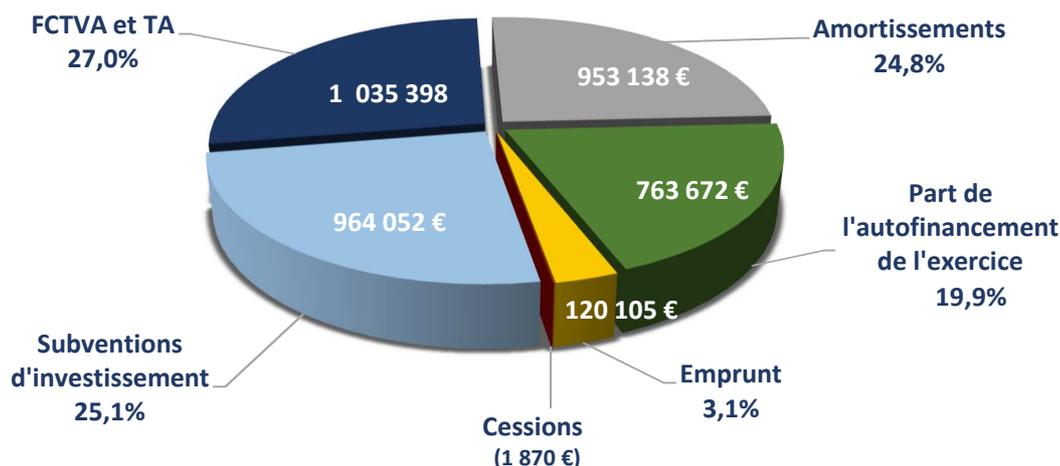
**RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018**  
(par nature)



Le remboursement du capital de l'emprunt (969 685 €) est assuré par une partie de l'autofinancement de l'exercice.

Le FCTVA (422 336 €), la taxe d'aménagement (52 811 €), les dotations (560 251 €), les subventions obtenues (964 052 €), les cessions (1 870 €), les amortissements (953 138 €) et l'autofinancement permettent à la Ville de financer des projets d'investissement à hauteur de 3 838 234 € avec une utilisation de l'emprunt limitée à 120 105 €.

### FINANCEMENT DES DEPENSES D'EQUIPEMENT EN 2018



#### DETAIL DES SUBVENTIONS INSCRITES AU CA 2018 :

Opé	Libellé	Nature	Libellé	BP 2018 + DM	CA 2018	REPORTS SUR 2019
02073	TRAVAUX BATIMENTS KERNEGUES	1341	DETR 2016 (VESTIAIRES)	50 000	50 000	
02081	MOYEN DES SERVICES	1311	ETAT (SUBVENTION GILETS-PARE BALLE)		250	
		1311	FONDS INSERTION HANDICAPES	2 500	7 074	
2031	ETUDES	1321	DRAC (AVAP)	3 100	3 100	
		1322	CONSEIL REGIONAL (AVAP)	3 000	3 000	
		13241	SAINT MARTIN DES CHAMPS (ETUDE QUARTIER GARE)	6 010	6 010	
		13251	MORLAIX COMMUNAUTE (ETUDE QUARTIER GARE)	24 040	24 040	
32107	TRAVAUX DIVERS BIBLIOTHEQUE	1321	DRAC	60 000		
32201	TRAVAUX DIVERS MUSEE	1321	DRAC (REHABILITATION MUSEE)	80 000	68 267	
		1321	ETAT - DSIL (REHABILITATION MUSEE)	100 000		61 650
		1322	DRAC (CONSERVATION PREVENTIVE DES OEUVRES)	5 000	2 725	
		1322	CONSEIL REGIONAL (REHABILITATION MUSEE)	90 000	24 097	15 800
		1323	CONSEIL DEPARTEMENTAL (REHABILITATION MUSEE)			
		13251	MORLAIX COMMUNAUTE (REHABILITATION MUSEE)	100 000	300 000	
		1328	PAYS DE MORLAIX (REHABILITATION MUSEE)	100 000	58 180	16 400
32401	EDIFICES CULTUELS ET CULTURELS	1321	DRAC (TRAVAUX EGLISE DE PLOUJEAN)	9 000		
		1322	CONSEIL REGIONAL (RETABLE EGLISE DE PLOUJEAN)	1 000	8 824	
		1323	CONSEIL DEPARTEMENTAL (RETABLE EGLISE DE PLOUJEAN)	5 000		
32406	RENOVATION THEATRE	1341	DETR 2017	15 501	15 501	
52001	TRAVAUX ZOE PUYO	1341	DETR 2017	19 791	19 791	
82201	TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE	1321	ETAT (VOIE D'ACCES AU PORT)	75 000		
		1323	CONSEIL DEPARTEMENTAL (PORS AR BAYEC)	100 000	100 000	
		13251	MORLAIX COMMUNAUTE (VOIE D'ACCES AU PORT)	300 000		
		1341	DETR 2017 + DETR 2018 (TRAVAUX DE VOIRIE)	155 809	65 809	96 667
		1342	AMENDES DE POLICE	178 216	178 216	
82202	AMENAGEMENT SECURITE VOIRIE	1341	DETR 2018	110 000		57 010
82421	INSTALLATION DE JEUX	1341	DETR 2017	29 166	29 166	
82432	INONDATIONS	1321	DETR 2018	240 000		60 000
<b>TOTAL</b>				<b>1 862 134</b>	<b>964 052</b>	<b>307 527</b>

**RESULTAT CUMULE ET RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2018 :**

<b>INVESTISSEMENT</b>	
Total des dépenses d'investissement (F)	5 185 531
Total des recettes d'investissement (G)	5 546 923
Résultat d'investissement de l'exercice (H=G-F)	361 392
Déficit d'investissement reporté 2017 (I)	-812 553

Les dépenses d'investissement du compte administratif 2018 s'élèvent à **5 185 531 €**.

Les ressources de financement de l'investissement sont de **5 546 923 €** et se décomposent comme suit :

- recettes d'investissement de l'exercice = 4 518 896 €
- excédent de fonctionnement 2017 capitalisé = 1 028 027 €

Le solde de la section d'investissement laisse apparaître un besoin de financement cumulé de 451 162 € :

<b>SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT 2018</b>	
Dépenses (001) (J=H+I)	-451 162
(Déficit de financement)	

<b>SOLDE DES RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2018</b>	
Neutre	-114 519
<b>Résultat de fonctionnement 2018</b>	
• résultat de l'exercice (C)	1 733 357
• <b>résultat antérieur reporté (D)</b>	2 300 388
<b>Résultat à affecter (E=C+D)</b>	4 033 745

<b>AFFECTATION</b>	
* en réserve sur compte 1068	565 681
* report en fonctionnement sur compte R002 (excédent)	3 468 064

Des ressources excédentaires de la section de fonctionnement augmentent les recettes disponibles pour le financement de l'investissement, ce qui participe à la création d'un excédent global de clôture (fonds de roulement) :

- autofinancement de fonctionnement de l'exercice = 1 733 357 €
- excédent de fonctionnement reporté 2017 = 2 300 388 €

**Le Solde Global de Clôture (ou fonds de roulement en fin d'exercice) du Compte Administratif 2018 est donc de 3 582 584 € (J+E).**

**Affectation :** Le résultat global de la section de fonctionnement est positif (+ 4 033 745 €). Il sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement : affectation à l'article 1068 de 451 162 + 114 519 (restes à réaliser) = **565 681 €**. Le reliquat (4 033 745 – 565 681) de **3 468 064 €** est reporté en recettes de fonctionnement (au R002).

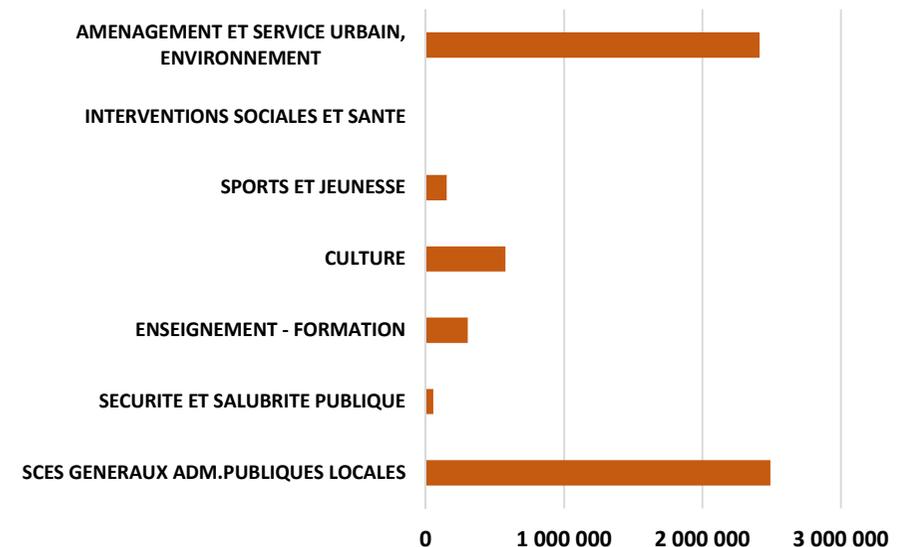
### 1.3.2 PRESENTATION PAR FONCTION :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018			
Fonction	Libellé de la fonction	Montant	%
0	SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	2 491 070	41,5%
1	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	56 144	0,9%
2	ENSEIGNEMENT - FORMATION	305 451	5,1%
3	CULTURE	576 785	9,6%
4	SPORTS ET JEUNESSE	152 151	2,5%
5	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	5 640	0,1%
8	AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	2 410 844	40,2%
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>5 998 085</b>	<b>100,0%</b>

Les crédits d'investissement consommés en 2018 s'élèvent à 5 998 085 € :

- ✓ Services généraux (41.5%) : remboursement de l'emprunt (969 685 €), matériel informatique et téléphonique, moyens des services (petits matériels, véhicule utilitaire benne, ...), ravalement de la façade de l'Hôtel de Ville et remise à niveau de son système incendie, travaux de peinture à la MJC, surveillance de la qualité de l'air des ERP, achat de modules de protection pour les festivités, installation d'un columbarium cimetière Saint-Charles, etc.
- ✓ Sécurité et salubrité publiques (0.9%) : participation caserne des pompiers de Morlaix (remboursement du capital).
- ✓ Enseignement (5.1%) : travaux de ventilation (école Corentin Càer), travaux d'étanchéité de la toiture terrasse (école Jean Jaurès), réfection de la couverture (école primaire du Poan Ben), réfection du sol de la cour (école primaire Gambetta), rénovation des aires de jeux (école Jean Piaget), matériels et mobiliers scolaires (bacs, rideaux, ordinateurs, photocopieurs, vidéoprojecteurs...), etc.
- ✓ Culture (9.6%) : maîtrise d'œuvre et travaux pour la réhabilitation du Musée des Jacobins, travaux de couverture de la chapelle du cimetière Saint-Charles et construction d'un WC (PMR), travaux de maçonnerie à l'église de Ploujean, travaux préparatoires au 9, rue de Paris, etc.
- ✓ Sports et jeunesse (2.5%) : travaux de ventilation (dojo gymnase Aurégan), réfection des joints du bassin de la piscine et remplacement des portes d'entrées, entretien des équipements sportifs et des stades, achats de matériel sportif...
- ✓ Intervention sociale (0.1 %) : fourniture et pose de cylindres électroniques (Zoé Puyo), pose de miroirs (Zoé Puyo et le Patio).
- ✓ Aménagements urbains (40.2%) : réfection de la voirie (rue de Brest, rue des Brebis, rue Tanguy Prigent, rue Borgnis Desbordes, rue des Champs, etc.), travaux de sécurisation (talus rue du Château, rue de Kermadiou), création de longrines (Langolvas), travaux suite aux inondations (rue Izella, école Gambetta, rue Le Jean, etc.), aménagement d'un aire de jeux (vallée de Ty Dour), acquisitions (rue de Kermadiou, rue de Kermahotou), éclairage public, signalisation...

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2018 (par fonction)



### 1.3.3 PRESENTATION PAR OPERATION :

OPERATION	OPERATION LIBELLE	BP 2018+DM	MANDATE 2018	REPORT SUR 2019	% REALISATION
002	TRAVAUX EN REGIE	90 000	89 916		99,9%
1150	AFFECTATION RESULTAT	812 553	812 553		100,0%
1151	REMBOURSEMENT DE LA DETTE	1 178 431	1 116 318		94,7%
1155	CESSION D'ACTIF		227		
1156	REGULARISATIONS COMPTABLES	225 000	87 811		39,0%
020	PROVISIONS POUR DEPENSES IMPREVUES	18 680			
020102	MATERIEL MOBILIER LOGISTIQUE	5 000	5 856		117,1%
02051	MATERIEL INFORMATIQUE	149 700	138 119		92,3%
02052	MATERIEL TELEPHONIQUE	25 500	3 816		15,0%
02071	AMENAGEMENT HOTEL DE VILLE	127 700	79 262	21 157	62,1%
02072	TRAVAUX DIVERS DE BATIMENTS	108 300	52 436	56 100	48,4%
02073	TRAVAUX BATIMENTS KERNEGUES	3 570	13 848		387,9%
02081	MOYEN DES SERVICES	370 940	148 687		40,1%
02601	CONSTRUCTION COLOMBARIUM	50 000	47 399		94,8%
113	POMPIERS, INCENDIE ET SECOURS	52 900	52 846		99,9%
16500	CAUTION		180		
2031	ETUDES	60 960	7 284		11,9%
204	FONDS DE CONCOURS	189 250	25 139		13,3%
21001	MATERIELS ET MOBILIERS SCOLAIRES	48 300	38 641		80,0%
21310	ECOLE J. PIAGET - MELLE & PRIMAIRE	20 700	23 279		112,5%
21311	ECOLE J. JAURES - MELLE ET PRIMAIRE	56 200	57 346		102,0%
21313	ECOLE DU POAN-BEN - MELLE ET PRIMAIRE	67 200	74 006		110,1%
21314	ECOLE GAMBETTA - MELLE ET PRIMAIRE	45 000	17 750		39,4%
21318	ECOLE C. CAER - MELLE ET PRIMAIRE	52 948	50 252		94,9%
32107	TRAVAUX DIVERS BIBLIOTHEQUE	160 000	111		0,1%
32201	TRAVAUX DIVERS MUSEE	1 498 411	451 180	142 551	30,1%
32401	EDIFICES CULTUELS ET CULTURELS	82 100	83 010		101,1%
32406	RENOVATION THEATRE	8 910	13 796		154,8%
32601	PLATEFORME CULTURELLE		25 695		
41101	TRAVAUX DIVERS BATIMENTS SPORTIFS	56 200	52 914		94,2%
41104	ACHAT DE MATERIEL SPORTIF	8 400	9 020		107,4%
41106	GYMNASE DU CHATEAU	5 650	5 639		99,8%
41109	SALLE OMNISPORTS DU TY-DOUR -LE LAUNAY-	2 900	2 886		99,5%
41110	CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE SALLE DE SPORTS		599		
41111	TRAVAUX HALL DE TENNIS LANGOLVAS	15 000			
41201	STADES ET TERRAINS DE SPORTS	10 000	24 330		243,3%
41301	PISCINE MUNICIPALE	57 160	55 931		97,8%
52001	TRAVAUX MAISON DE QUARTIER ZOLA	2 150	5 640		262,3%
81200	ORDURES MENAGERES - CONTAINERS	45 000			
81301	PROPRETE URBAINE	10 000	10 540		105,4%
81306	TOILETTES PUBLIQUES	17 000	4 852		28,5%
81405	ECLAIRAGE PUBLIC	125 000	95 022		76,0%
81607	SIGNALISATION	102 500	79 743		77,8%
82201	TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE	2 685 000	1 363 674	55 152	50,8%
82202	AMENAG.SECURITE VOIRIE COMMUNALE	464 840	276 570		59,5%
82302	TRAVAUX ESPACES VERTS	182 600	149 287		81,8%
82401	ACQUISITION VENTE TERRAINS	78 411			
82404	ACHAT D'IMMEUBLES BATIS DIVERS	135 000	34 462		25,5%
82421	INSTALLATION JEUX DANS LES QUARTIERS	258 500	18 619		7,2%
82430	PÔLE GARE	131 349	2 130	129 099	1,6%
82431	DEMOLITION ET REHABILITATION DE SITES	25 000	35 200	17 987	140,8%
82432	INONDATIONS	770 288	254 263		33,0%
82439	ETUDES ET TRAVAUX - ARRETES DE PERIL	50 000			

TOTAL

10 746 202

5 998 085

422 046

55,8%

OPERATIONS AYANT DES REPORTS SUR 2019

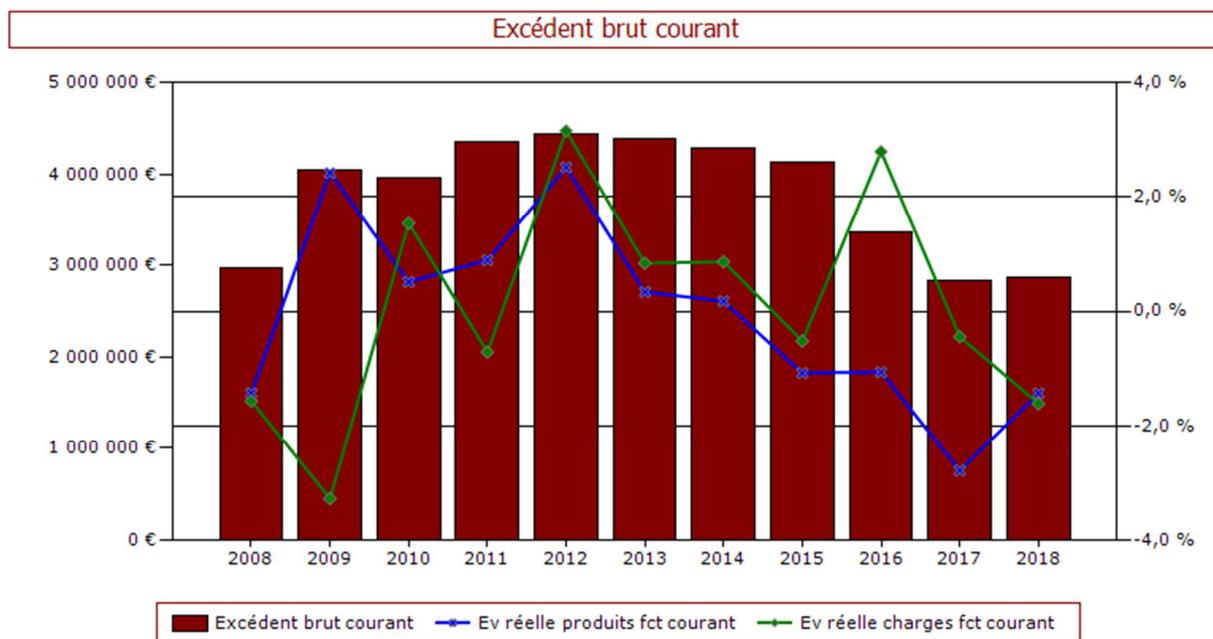
## 1.4 SITUATION FINANCIERE

### 1.4.1 FORMATION DE L'EPARGNE :

€	2014	2015	2016	2017	2018
Produits de fct. courant	23 441 209	23 188 987	22 988 614	22 571 466	22 604 615
- Charges de fct. courant	19 156 906	19 057 842	19 630 421	19 738 520	19 731 225
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)</b>	<b>4 284 303</b>	<b>4 131 145</b>	<b>3 358 193</b>	<b>2 832 946</b>	<b>2 873 389</b>
+ Solde exceptionnel large	-310 005	-247 672	-167 950	-208 739	6 985
= Produits exceptionnels larges*	57 532	49 346	169 696	90 627	184 691
- Charges exceptionnelles larges*	367 537	297 018	337 646	299 367	177 706
<b>= EPARGNE DE GESTION (EG)</b>	<b>3 974 298</b>	<b>3 883 473</b>	<b>3 190 243</b>	<b>2 624 207</b>	<b>2 880 374</b>
- Intérêts	375 445	358 947	352 618	329 648	289 146
<b>= EPARGNE BRUTE (EB)</b>	<b>3 598 853</b>	<b>3 524 527</b>	<b>2 837 625</b>	<b>2 294 558</b>	<b>2 591 228</b>
- Capital	1 847 340	1 199 944	1 242 653	1 066 164	969 505
<b>= EPARGNE NETTE (EN)</b>	<b>1 751 513</b>	<b>2 324 582</b>	<b>1 594 973</b>	<b>1 228 395</b>	<b>1 621 724</b>

\* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)

L'Excédent Brut Courant (EBC) ou épargne courante, est la différence entre les produits courants et les charges courantes, dont on retire le résultat financier (essentiellement les charges financières, c'est-à-dire les intérêts des emprunts). Il permet de vérifier la capacité de la commune à générer un excédent de fonctionnement, avant prise en compte de l'incidence de sa dette.



L'Epargne de gestion correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement (hors travaux en régie et hors charges d'intérêts). Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers. Son premier emploi est d'assurer le règlement des intérêts.

L'**Épargne Brute** correspond à l'épargne de gestion minorée des intérêts de la dette. Appelée aussi « autofinancement brut », elle est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité le remboursement de la dette et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

L'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice. Elle s'assimile à la « Capacité d'autofinancement » (CAF) utilisée en comptabilité privée.

Elle constitue un double indicateur :

- un indicateur de l' « aisance » de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un « excédent » de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.
- un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

En effet, l'épargne brute correspond au flux dégagé par la collectivité sur ses dépenses de fonctionnement pour rembourser la dette et/ou investir. La préservation d'un niveau « satisfaisant » d'épargne brute doit donc être le fondement de toute analyse financière prospective, car il s'agit à la fois d'une contrainte de santé financière (la collectivité doit dégager chaque année des ressources suffisantes pour couvrir ses dépenses courantes et rembourser sa dette) et légale (l'épargne brute ne doit pas être négative).

L'épargne brute conditionne la capacité d'investissement de la collectivité. Les investissements peuvent être financés par des ressources propres (épargne brute) et par des ressources externes (subventions, dotations et emprunts).

Entre 2014 et 2015, on constate une baisse des produits courants (- 252 221 €) et des charges courantes (- 99 064 €). L'épargne brute reste stable mais l'épargne nette augmente fortement (+ 573 069 €). En effet, le remboursement en capital de l'emprunt a fortement diminué (- 647 395 €).

Entre 2015 et 2016, l'épargne brute baisse de - 686 901 € (- 19.5 %). Les produits de fonctionnement courant baissent de - 200 373 € (- 0.9 %) avec la contribution de la Ville au redressement des finances publiques et donc la réduction de la DGF de - 439 096 € compensée par l'augmentation des impôts et taxes et des produits exceptionnels (remboursement documents PLU par Morlaix Communauté).

Dans le même temps, les charges courantes progressent de + 572 579 € (+ 3.0 %) avec l'augmentation de la subvention d'équilibre du Pôle Petite Enfance, la subvention exceptionnelle versée à l'EHPAD et les créances de Langolvas.

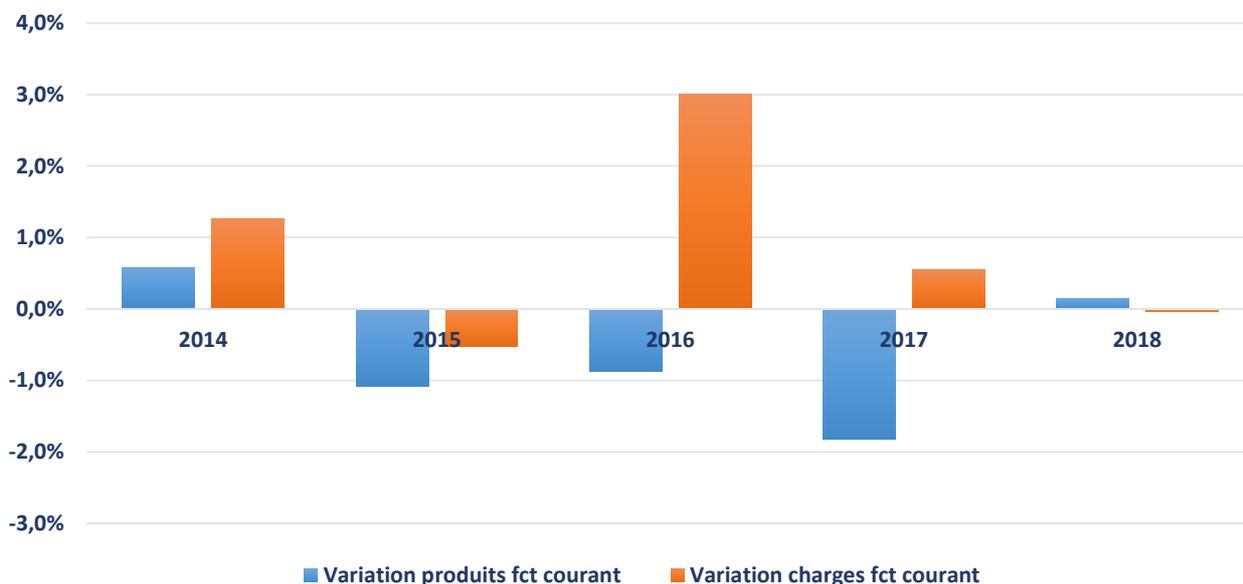
Entre 2016 et 2017, l'épargne brute continue à se détériorer (- 543 067 € soit - 19.1 %). En effet, les produits de fonctionnement baissent de - 417 148 € (- 1.8 %) avec une nouvelle réduction des dotations et des impôts et taxes alors que les dépenses de fonctionnement courant augmentent de + 108 100 € (+ 0.6 %).

On retrouve ces résultats sur le graphique ci-dessous :

- Entre 2014 et 2015, les produits de fonctionnement courant et les charges diminuent respectivement de - 1.1 % et - 0.5% ;
- Entre 2015 et 2016, les produits diminuent de - 0.9 % alors que les charges progressent de + 3.0 %.
- Entre 2016 et 2017, les produits diminuent de - 1.8 % alors que les charges progressent + 0.6 %

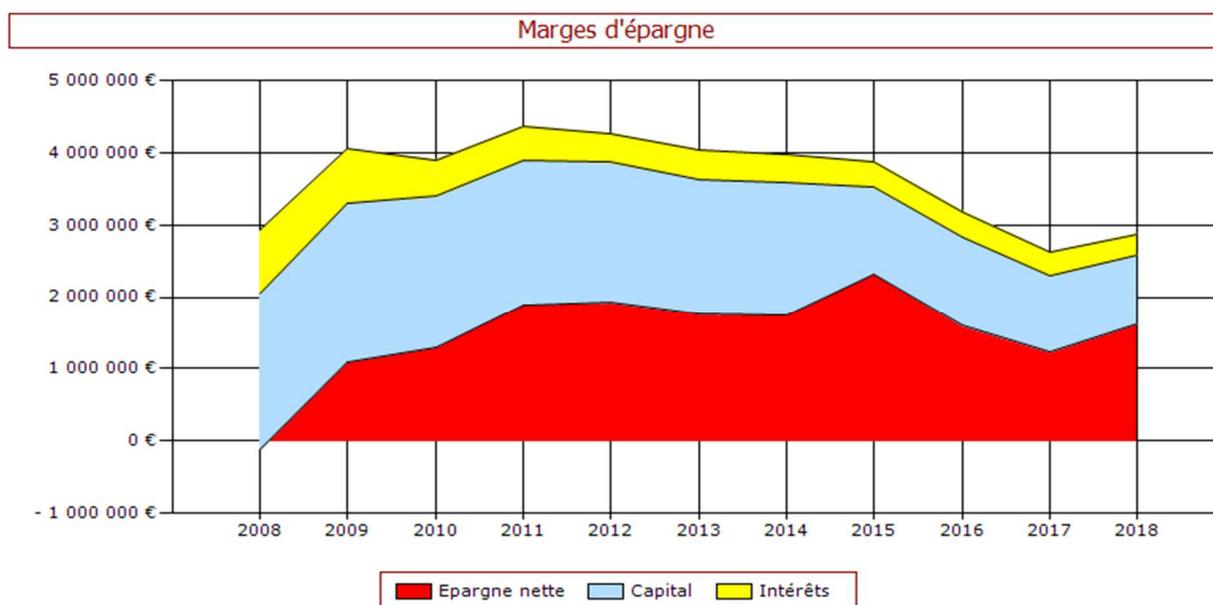
Cette baisse de l'épargne brute traduisait une difficulté structurelle du budget de la Ville qui devait faire face à une diminution de ses produits alors que ses charges augmentaient.

Mais, en 2018, les capacités d'épargne de la Ville de Morlaix se sont améliorées de + 12.9 % (+ 296 670 €) pour atteindre 2 591 228 € d'épargne brute. L'amélioration de l'épargne sur cette période s'explique par une légère hausse des produits de fonctionnement courant + 0.1 % (+ 33 149 €), une quasi stabilité des charges de fonctionnement courant - 0.04 % (- 7 295 €), l'augmentation des produits exceptionnels, la baisse des charges exceptionnelles ainsi qu'une baisse de - 12.3 % (- 40 503 €) de remboursement des intérêts de la dette.



**L'effet de ciseau** (les produits baissent et les charges augmentent) **a donc disparu en 2018**. Il est essentiel de continuer à **maîtriser les charges** de fonctionnement afin de ne pas dégrader **l'épargne nette** et de ne pas avoir à recourir massivement à l'emprunt pour financer les investissements.

**L'Epargne Nette**, qui correspond à l'épargne brute après déduction des montants de remboursement en capital de la dette, **a augmenté de + 32.0 %** (+ 393 329 €) entre 2017 et 2018. Elle représente le « résultat financier final » de l'exercice et donc la ressource disponible susceptible d'être réinvestie dans les dépenses d'équipements et/ou dans le fonds de roulement.



Le **Taux d'Épargne Brute** correspond à l'épargne brute sur les recettes réelles de fonctionnement. Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour rembourser la dette ou pour investir. Il atteint 10.3 % en 2018, 9.2 % en 2017 et 11.0 % en 2016. Il est généralement admis qu'un ratio compris entre 8 % et 15 % est satisfaisant.

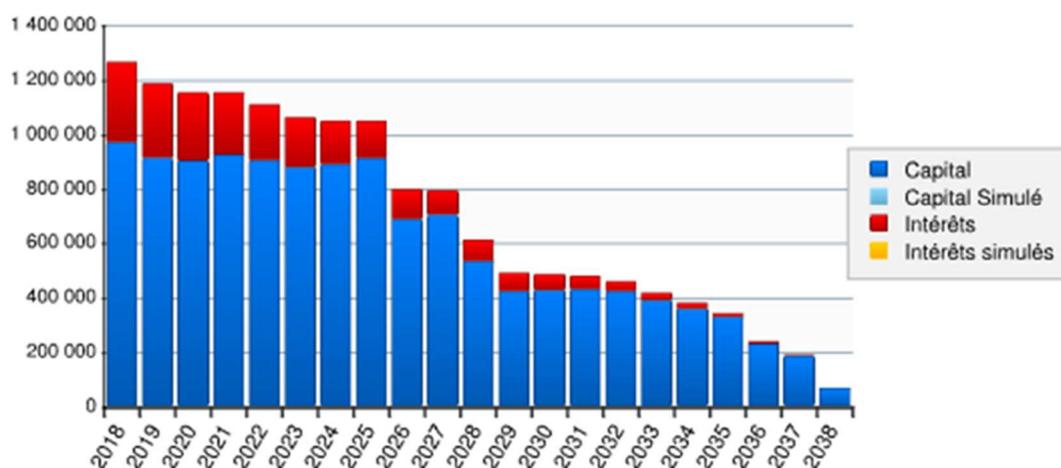
#### 1.4.2 ANALYSE DE LA DETTE :

Au 31/12/2018, l'encours de la dette s'élève à 11 484 921 €, réparti sur 14 emprunts, dont la durée de vie résiduelle est de 13 ans et 11 mois pour un taux d'intérêt moyen de 2.48 %.

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
11 484 921 €	2,48%	13 ans et 11 mois	7 ans et 5 mois	14

Le plan d'extinction de la dette montre une baisse régulière des remboursements (capital + intérêts) entre 2018 et 2025 avec une nette diminution à partir de 2026.

#### Flux de remboursement

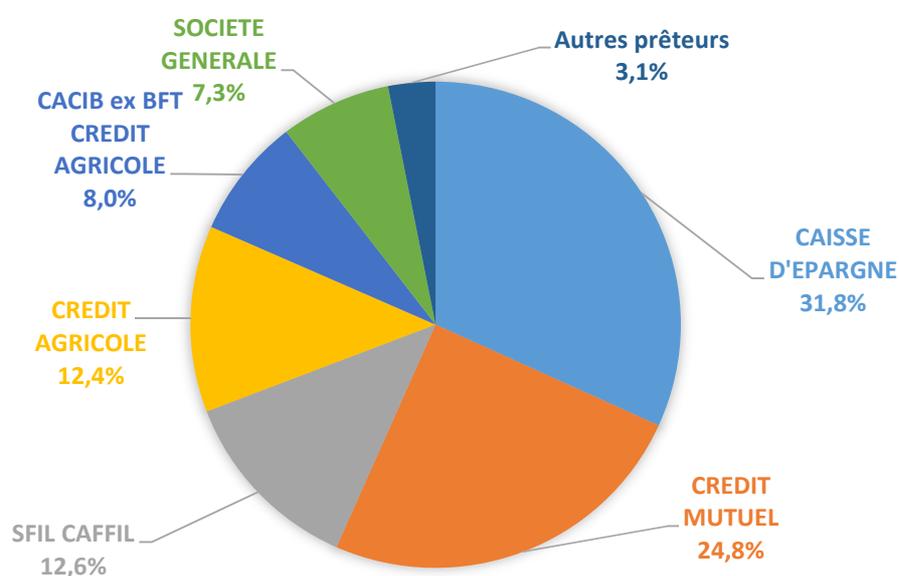


La dette est répartie à 98.5 % sur du taux fixe et à 1.5 % sur du taux variable.

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	11 310 490 €	98,5%	2,51%
Variable	174 431 €	1,5%	0,00%
<b>Ensemble des risques</b>	<b>11 484 921 €</b>	<b>100,0%</b>	<b>2,48%</b>

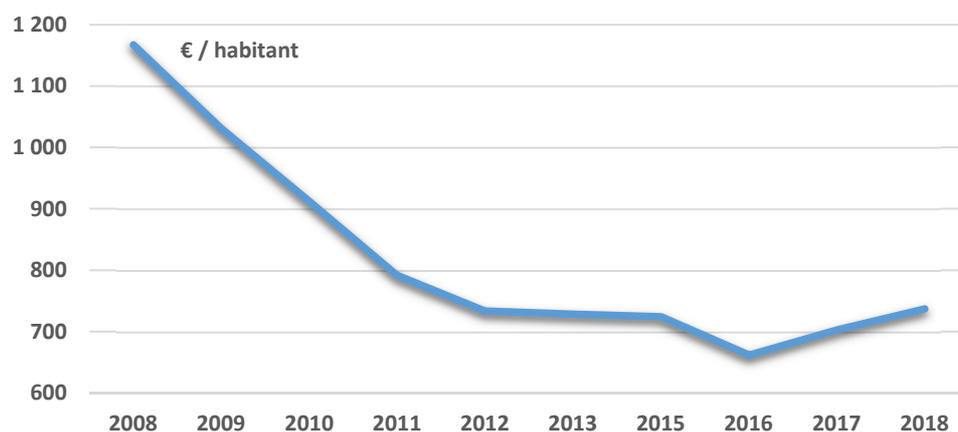
En 2018, notre encours de dette est détenu majoritairement par la Caisse d'Épargne (31.8 %), le Crédit Agricole (y compris ses filiales) avec 33,0 % et le Crédit Mutuel (24.8 %). Quant à la Société Générale, elle représente 7,3 % de notre dette.

Prêteur	CRD	% du CRD
CAISSE D'EPARGNE	3 652 984 €	31,8%
CREDIT MUTUEL	2 849 750 €	24,8%
SFIL CAFFIL	1 443 750 €	12,6%
CREDIT AGRICOLE	1 422 776 €	12,4%
CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	917 960 €	8,0%
SOCIETE GENERALE	839 724 €	7,3%
Autres prêteurs	357 976 €	3,1%
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>11 484 921 €</b>	<b>100,0%</b>



### **ENCOURS DE DETTE PAR HABITANT :**

La dette par habitant a diminué de 36.8 % entre 2008 et 2018 pour atteindre 737.1 €/habitant.

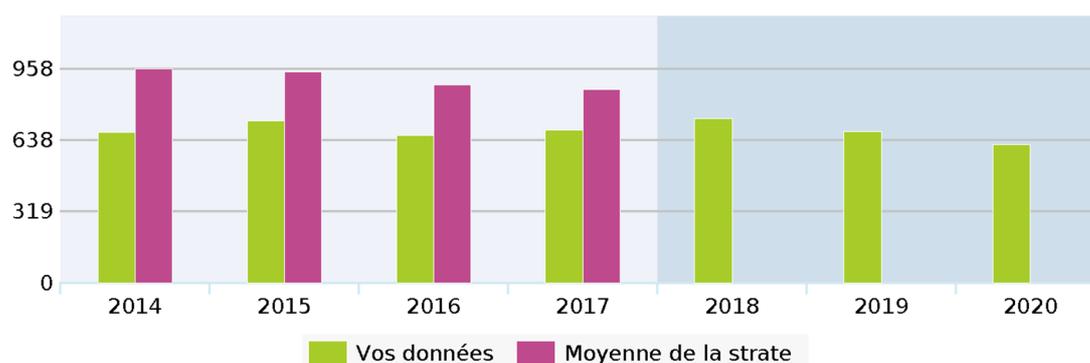
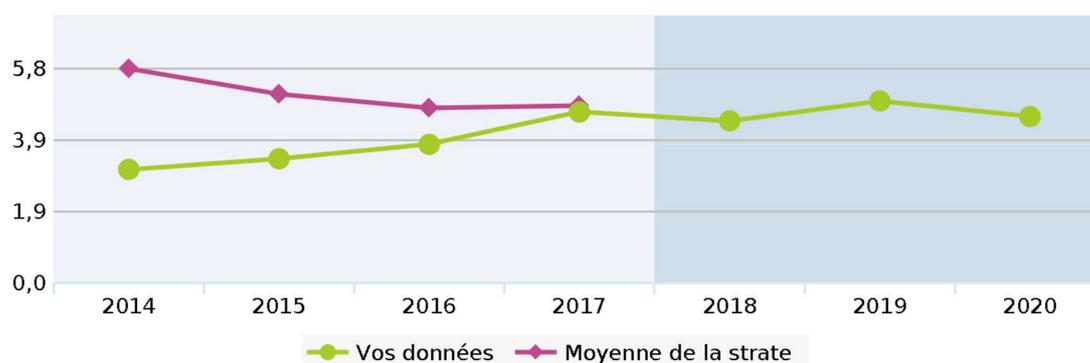


**1.4.3 SOLVABILITE :**

	2014	2015	2016	2017	2018
Encours / Capital (en année)	6,1	10,0	8,7	10,3	11,8
Encours / Prod. Fct.	47,7%	51,6%	46,5%	48,3%	50,4%
Encours / hab (en € / hbt)	673,9	724,1	661,6	703,1	737,1
Encours (en montant)	11 201 968	12 002 024	10 759 371	10 954 425	11 484 921
Epargne Brute (en montant)	3 598 853	3 524 527	2 837 625	2 294 558	2 591 228
Encours / Epargne brute (en année)	3,1	3,4	3,8	4,8	4,4

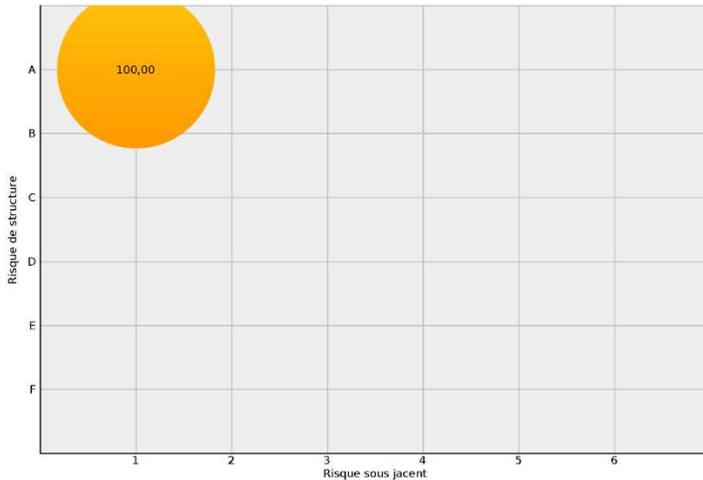
**La capacité de désendettement** est un indicateur de solvabilité. Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles (son épargne brute).

La Ville de Morlaix peut rembourser sa dette en moins de 5 ans (contre près de 10 ans en 2008).

Encours de dette en euros par habitant :Ratio de désendettement (en années) :

En 2018, l'encours de dette de la Ville de Morlaix ne comprend plus d'emprunt structuré. En effet, il semblait important de pouvoir conserver une vision de « désensibilisation » de la dette structurée d'où le refinancement de l'emprunt structuré en 2017 (caisse d'épargne) vers un emprunt sécurisé, classé 1A – Charte Gissler).

Destinée à favoriser une meilleure compréhension des produits proposés aux collectivités, la classification Gissler permet de les ranger selon une matrice à double entrée : le chiffre (de 1 à 5) traduit la complexité de l'indice servant au calcul des intérêts de l'emprunt et la lettre (de A à E) exprime le degré de complexité de la formule de calcul des intérêts. Par extension, la circulaire du 25 juin 2010 définit une catégorie « Hors Charte » (F6) qui regroupe tous les produits déconseillés par la Charte et que les établissements signataires se sont engagés à ne plus commercialiser (Cf. graphique ci-dessous).



### **Conclusion :**

La loi du 22 janvier 2018 des finances publiques 2018-2022 fixe des objectifs nationaux d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) et du besoin de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements à fiscalité propre :

- L'objectif national d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement correspond à un taux de croissance annuel de 1,2 % appliqué à une base de dépenses réelles de fonctionnement en 2017, en valeur et à périmètre constant.
- L'objectif national d'évolution du besoin annuel de financement porte l'effort à 13 milliards d'euros sur cinq ans, soit 2,6 milliards d'euros d'économies par an.

**Un sort particulier est réservé aux collectivités de grande envergure : l'article 29 de la loi prévoit qu'elles concluent un contrat financier avec l'Etat ayant pour objet de traduire leurs engagements en matière d'évolution des DRF et d'amélioration de leurs besoins de financement.**

La politique contractuelle concerne toutes les régions et départements, les collectivités de Corse, Martinique et Guyane, la métropole de Lyon ainsi que l'ensemble des communes et EPCI à fiscalité propre dont les DRF constatées dans le compte de gestion du budget principal de l'année 2016 sont supérieures à 60 millions d'euros, soit, au total, 322 collectivités territoriales et EPCI à fiscalité propre. \*

**L'objectif assigné aux collectivités territoriales, et pas uniquement celles qui ont passées des contrats est de contribuer à limiter la hausse des dépenses à 1,2 % par an, en valeur et à périmètre constant.**

**En 2018, et même si la Ville de Morlaix n'est pas signataire d'un contrat de maîtrise de dépense publique avec l'Etat, ses dépenses de fonctionnement réelles ont baissé de - 1.7 %, sans préjudice de la poursuite de l'activité de la collectivité et de la recherche de l'intérêt général qui guide les décisions et actions entreprises.**

\* Au 30 juin 2018, 230 collectivités ont signé un contrat avec l'Etat, sur les 322 entrant dans le champ de la contractualisation soit une proportion de 71%.

## 2. LES BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DE MORLAIX

### 2.1 PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)

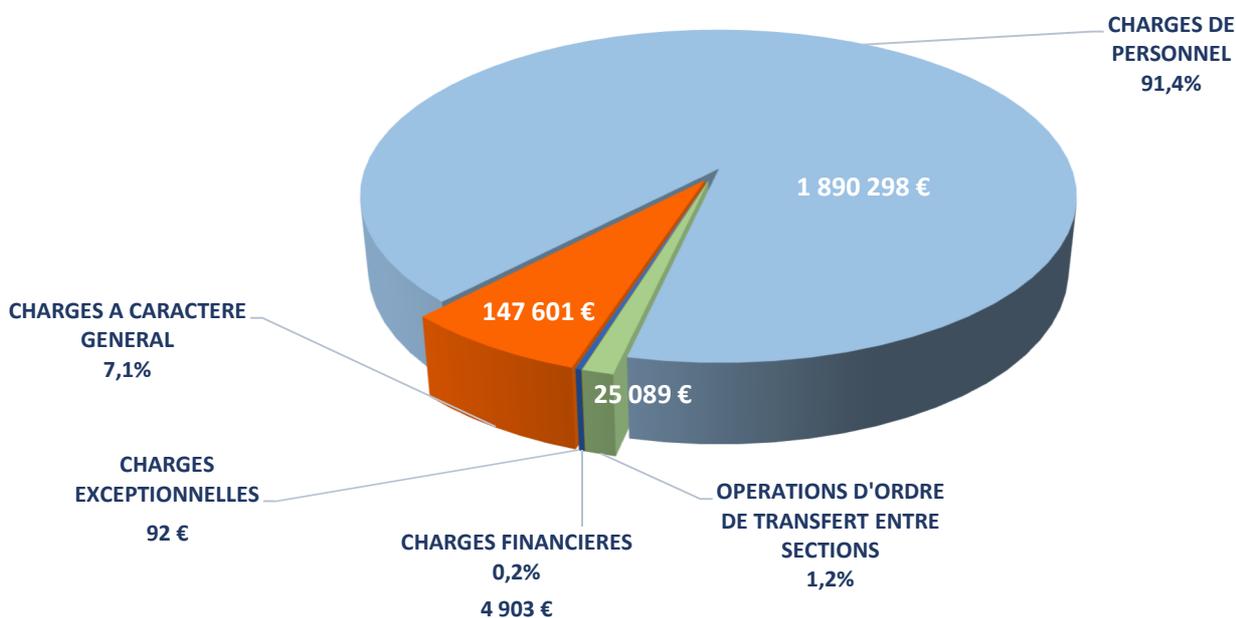
#### 2.1.1 FONCTIONNEMENT :

##### ➤ DEPENSES :

En 2018, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 067 983 €. Elles sont en baisse de - 2.0 % (- 42 415 €) par rapport à l'exercice 2017.

Chapitre	Libellé	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol 2017/18
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	145 236	147 234	147 601	0,2%
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 834 015	1 929 500	1 890 298	-2,0%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	29 307	27 747	25 089	-9,6%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	122	401	0	-100,0%
66	CHARGES FINANCIERES	6 109	5 516	4 903	-11,1%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	23		92	
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 014 812</b>	<b>2 110 398</b>	<b>2 067 983</b>	<b>-2,0%</b>

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018 (par nature)



##### ➤ RECETTES :

Les recettes de fonctionnement atteignent 2 146 820 € en 2018 soit - 2.5 % de moins que l'année précédente (- 53 997 €). Les dotations distribuées par les différents partenaires (CAF, Conseil Général, Morlaix Communauté, MSA et la Ville de St-Martin) ont augmenté de + 8.4 % (+ 140 380 €).

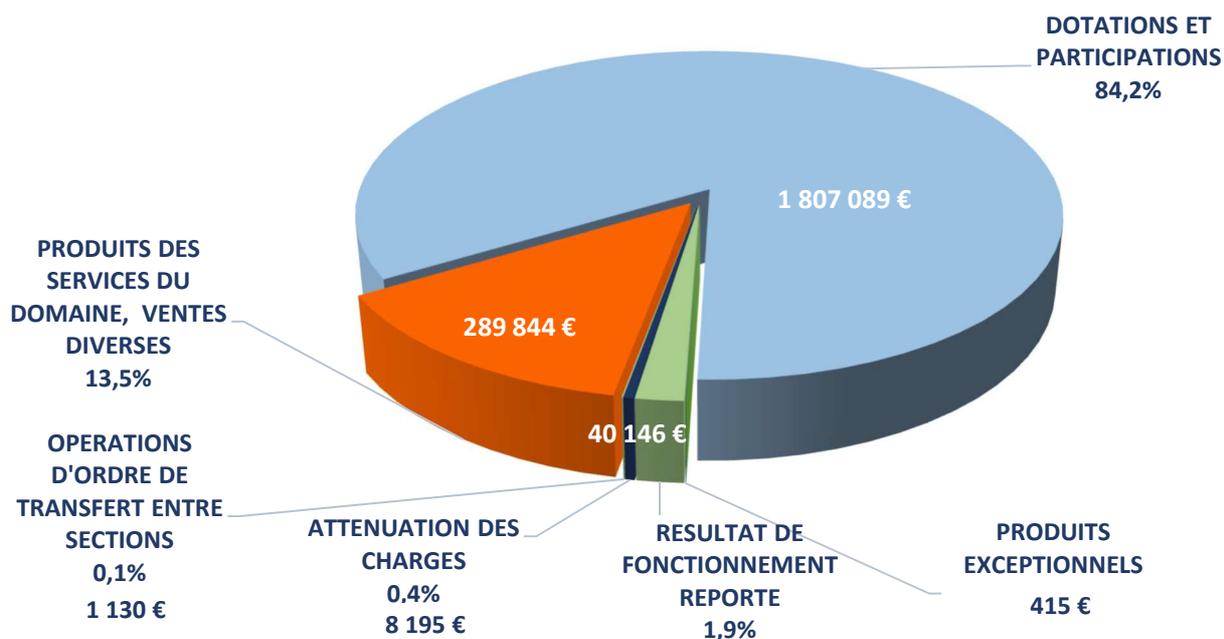
En 2018, la subvention d'équilibre versée par la Ville s'élève à 750 000 € contre 700 000 € en 2017 et 713 120 € en 2016.

On constate un résultat de fonctionnement reporté en baisse de - 80.3 % (- 163 144 €) par rapport à l'exercice précédent.

Chapitre	Libellé	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol 2017/18
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	199 859	203 289	40 146	-80,3%
013	ATTENUATION DES CHARGES	1 573	9 958	8 195	-17,7%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 764	14 096	1 130	-92,0%
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	297 441	305 472	289 844	-5,1%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 707 212	1 666 709	1 807 089	8,4%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 800	750	0	-100,0%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	48	543	415	-23,5%
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4 405			
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 218 101</b>	<b>2 200 817</b>	<b>2 146 820</b>	<b>-2,5%</b>

<b>SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>203 289</b>	<b>90 419</b>	<b>78 837</b>	<b>-55,5%</b>
--	----------------	---------------	---------------	---------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018 (par nature)



#### 2.1.2 INVESTISSEMENT :

##### ➤ DEPENSES :

En 2018 les dépenses d'investissement s'élèvent à 99 189 €, ce qui représente une baisse de - 21.0 % (- 26 304 €) par rapport au compte administratif 2017.

Chapitre	Libellé	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol 2017/18
001	SOLDE D'EXECUTION INVESTISSEMENT	116 504		50 273	
040	OPERATIONS D'ORDRE DETRANSFERT ENTRE DEUX SECTIONS	10 169	14 096	1 130	-92,0%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	6 761			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 755	18 348	18 961	3,3%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			7 095	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 966	40 108	21 730	-45,8%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	35 781	52 941		-100,0%
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>196 936</b>	<b>125 493</b>	<b>99 189</b>	<b>-21,0%</b>

Les dépenses de la section d'investissement peuvent être découpées en trois masses :

- **Les opérations d'ordre** pour 1 130 € (amortissement des subventions d'investissement, dotations aux provisions pour créances douteuses).
- **Les dépenses d'équipement et travaux** pour un montant de 28 825 € :
  - Pose de plafonds suspendus (crèche collective, crèche familiale et ferme des enfants) : 8 376 €
  - Travaux de peinture hall (crèche collective, ferme des enfants) : 4 381 €
  - Remplacement de menuiseries : 4 560 €
  - Revêtement de sol espace parents (crèche collective) : 1 970 €
  - Rénovation éclairage hall (crèche collective, ferme des enfants, LAEP) : 1 088 €
  - Rénovation de carrelage (crèche familiale, ferme des enfants, LAEP) : 552 €
  - Achats divers (lave-linges, matériel pédagogique, draisiennes, nids douillots, tapis d'évolution, poussettes, lits pliants, lit cocon matelas waterproof, porte-manteaux, etc.) : 7 898 €
- **Le remboursement du capital de l'emprunt CAF**, réalisé pour financer la construction du Pôle Petite Enfance, qui s'élève à 18 961 € en 2018.

### ➤ RECETTES :

Chapitre	Libellé	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol 2017/18
001	SOLDE D'EXECUTION INVESTISSEMENT		42 592		-100,0%
040	OPERATIONS D'ORDRE DETRANSFERT ENTRE DEUX SECTIONS	29 307	27 747	25 089	-9,6%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	6 761			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	116 504		50 273	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	86 955	4 882	33 677	589,8%
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>239 527</b>	<b>75 220</b>	<b>109 039</b>	<b>45,0%</b>
<b>SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>42 592</b>	<b>-50 273</b>	<b>9 850</b>	<b>-119,6%</b>
<b>SOLDE GLOBAL DE CLOTURE</b>		<b>245 881</b>	<b>40 146</b>	<b>88 687</b>	<b>120,9%</b>

Les recettes d'investissement du compte administratif 2018 sont de trois types :

- L'excédent de fonctionnement N-1 mis en réserve (compte 1068) pour 50 273 €.
- Les opérations d'ordre entre sections (dotations aux amortissements) pour 25 089 €.
- Les subventions d'investissements (achat de mobilier et équipements) pour 33 677 €.

Pour l'exercice 2018, il apparaît donc un **excédent d'investissement de + 9 850 €**.

## 2.2 CUISINE CENTRALE

### 2.2.1 FONCTIONNEMENT :

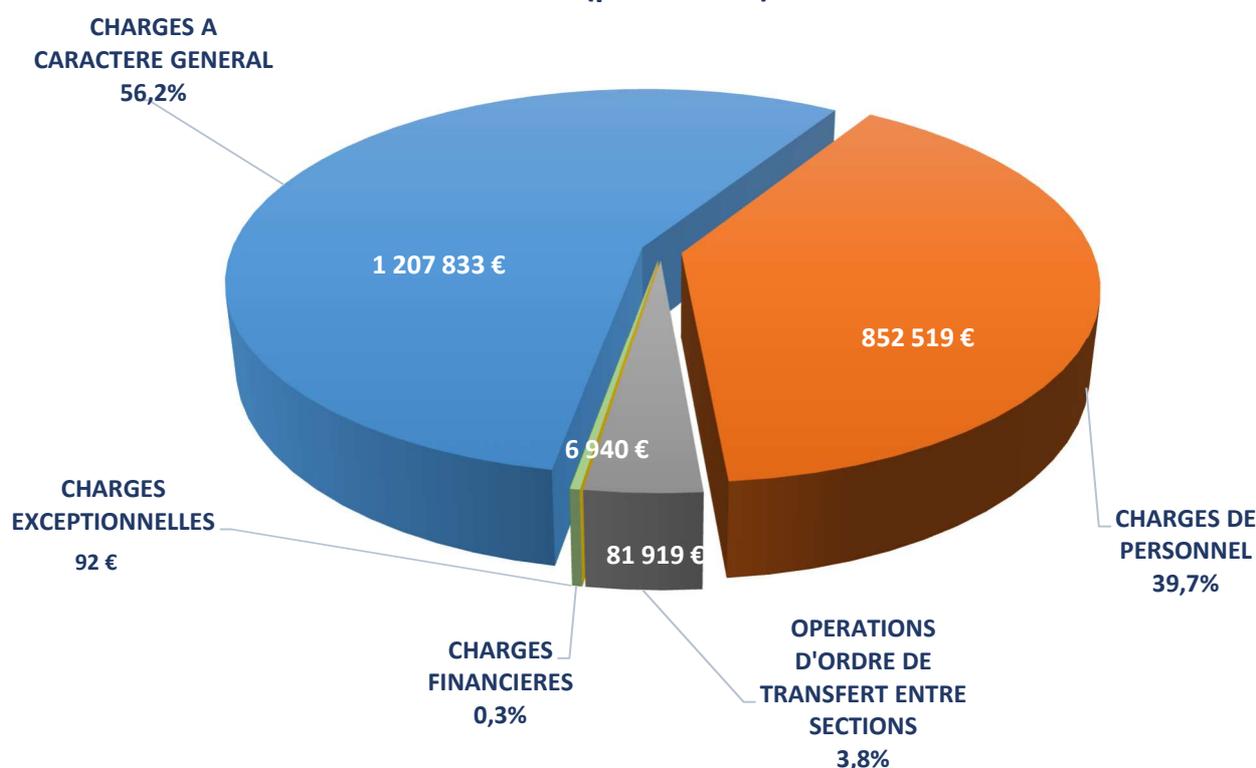
#### ➤ DEPENSES :

En 2018, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 149 303 €. Elles sont en baisse de - 1.7 % (- 37 528 €) par rapport à 2017.

Les dépenses de fonctionnement couvrent la période de mi-décembre 2017 à mi-décembre 2018.

Chapitre	Libellé	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol 2017/18
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 200 241	1 186 065	1 207 833	1,8%
012	CHARGES DE PERSONNEL	874 705	897 976	852 519	-5,1%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	106 145	94 622	81 919	-13,4%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4	122	0	-100,0%
66	CHARGES FINANCIERES	8 524	7 734	6 940	-10,3%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		43	92	115,17%
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 189 620</b>	<b>2 186 561</b>	<b>2 149 303</b>	<b>-1,7%</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018 (par nature)



Le **coût unitaire moyen de production** diminue pour atteindre **3.83 €/repas** (3.90 €/repas en 2017).

Cela s'explique essentiellement par la diminution des coûts de personnel engendrée par le passage aux 1 607 heures. Chaque agent travaillant plus sur la structure, l'effectif a diminué (2 agents en moins).

Le nombre de repas fabriqués a très légèrement progressé en 2018 : + 0.1 % (+ 412 repas).

L'évolution des coûts doit être analysée par poste de dépenses :

✓ **Chapitre 011 : Charges à caractère général (+ 1.8 %) :** l'origine de cette augmentation est multiple :

- Les achats de denrées augmentent de + 1.4 %. Cela s'explique par une légère hausse du nombre de repas fabriqués et l'amélioration de la qualité des denrées servies (plus de poisson frais, de produits locaux et de denrées biologiques).

Le **coût unitaire des denrées** est à nouveau en légère baisse : 1.72 €/repas en 2014, 1.71 €/repas en 2015, 1.73 €/repas en 2016, 1.69 € en 2017 et **1.67 € en 2018**. Cette baisse s'explique par les nouvelles actions mises en place sur la réduction du gaspillage alimentaire.

- Les contrats de prestations de services passés avec des entreprises progressent légèrement + 7.0 % (+ 1 458 €).
- Les fournitures de produits d'entretien sont désormais affichées sur une ligne distincte (imputation 60631) des autres fournitures (60632). Mais le montant global de fournitures augmente de 2100 €.
- Les interventions de maintenance corrective (nature 61558) et préventive (nature 6156) sont désormais dissociées sur deux lignes distinctes. Globalement les coûts de maintenance du matériel diminuent de 3441 € entre 2017 et 2018.
- La maintenance des véhicules augmente de + 20.9 % (+ 3 432 €). Cela s'explique par une usure importante des deux véhicules 3.5 T achetés en 2009. Le remplacement d'un des deux camions est programmé pour 2019.

✓ **Chapitre 012 : Charges de personnel :** elles s'élèvent à 852 519 €, soit une baisse significative de - 5.1 % (- 45 456 €). Comme évoqué précédemment, cette baisse s'explique par le passage aux 1607 heures annuelles.

Pour 2018, le **nombre moyen journalier de repas produits par agent présent sur le site est de 114**, en augmentation par rapport à 2017 (113). Il est de **104 repas/jour/agent**, si l'ensemble des agents de la Cuisine Centrale est pris en compte (101 repas/jour en 2017).

Le taux d'absence pour maladie a diminué. Le taux de travail après décompte des absences diverses est à la hausse.

Année	Taux arrêts maladie	Taux travail après décompte absences diverses
2015	11.53%	86.67%
2016	10.43%	86.74%
2017	9.03%	89.66%
2018	8.63%	90.05%

✓ **Chapitre 66 : Charges Financières :** les charges financières diminuent de - 10.3 % en raison du taux variable de l'emprunt concernant l'extension du bâtiment réalisée en 2009.

✓ **Chapitre 042 : Opérations d'ordre :** les DAP (Dotations Aux Amortissements) et les cessions baissent cette année de - 13.4 % (- 12 704 €). Il s'agit de l'amortissement du bâtiment, du matériel et des véhicules qui participent à l'autofinancement (amortissement comptes 68 et 28).

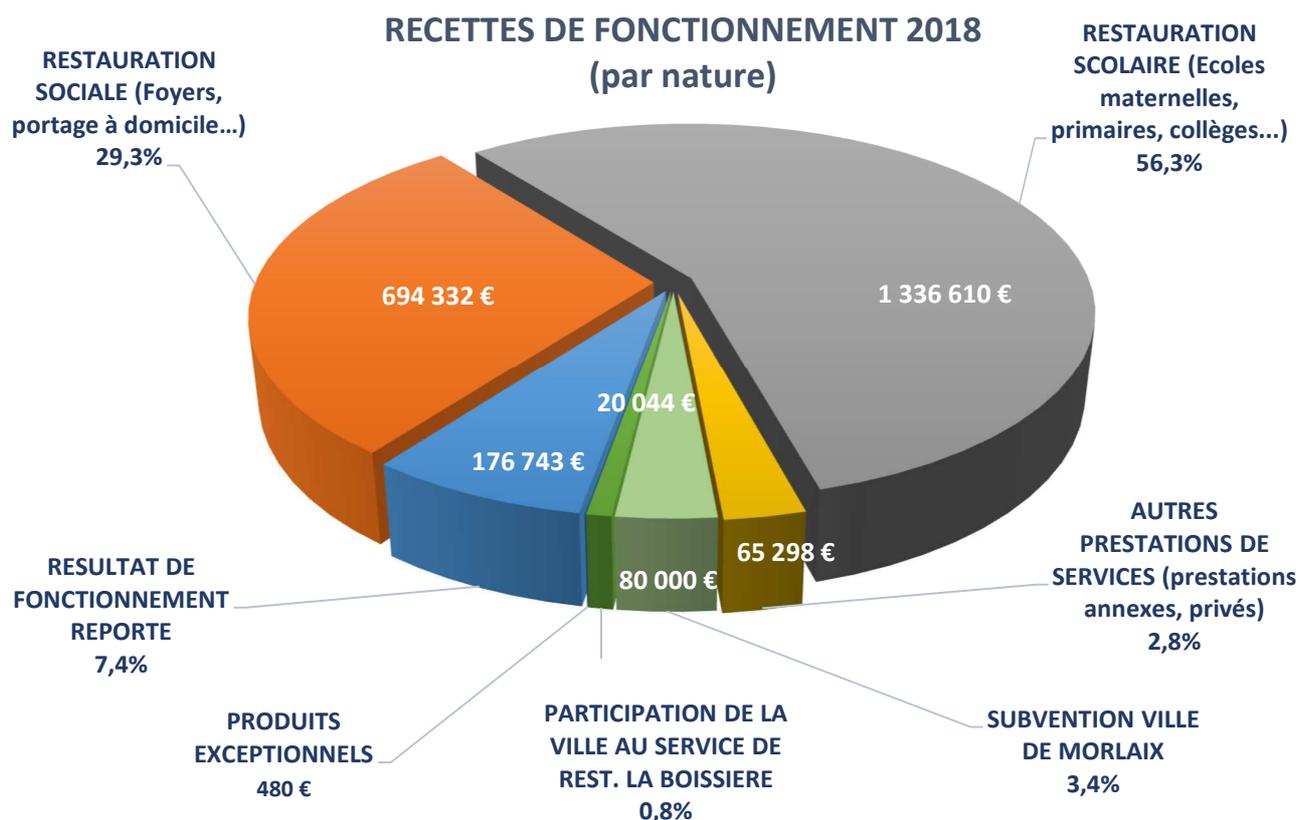
➤ **RECETTES :**

Les recettes de fonctionnement s'élevèrent à 2 373 507 € en 2018, soit une augmentation de + 0,4 % (+ 10 202 €).

Chapitre	Libellé	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol 2017/18
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	154 753	197 735	176 743	-10,6%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	221	122		-100,0%
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	2 121 692	2 068 802	2 096 240	1,3%
7066	RESTAURATION SOCIALE (Foyers, portage à domicile...)	739 668	696 940	694 332	-0,4%
70671	RESTAURATION SCOLAIRE (Ecoles maternelles, primaires, collèges...)	1 381 957	1 371 642	1 336 610	-2,6%
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES (prestations annexes, privés)			65 298	
7088	AUTRES MARCHANDISES	67	220		
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	124 547	96 645	100 044	3,5%
74741	SUBVENTION VILLE DE MORLAIX	108 700	80 000	80 000	0,0%
74741	PARTICIPATION DE LA VILLE AU SERVICE DE REST. LA BOISSIERE	15 847	16 645	20 044	20,4%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 032		480	
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 408 246</b>	<b>2 363 304</b>	<b>2 373 507</b>	<b>0,4%</b>

<b>SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>218 626</b>	<b>176 743</b>	<b>224 204</b>	<b>26,9%</b>
--	----------------	----------------	----------------	--------------



Le prix de vente moyen du repas est de 3.73 en 2018 contre 3.69 € en 2017.

Le nombre de repas a progressé de + 0.1 %.

✓ **Chapitre 70 : Produits du domaine** : Il s'agit des recettes issues de la facturation des repas aux différents clients (communes, lycées, collèges, foyers de personnes âgées, hôpital...). Elles s'élèvent à 2 096 240 € en 2018. Le chiffre d'affaires a augmenté de + 1.3 % (+ 27 438 €) entre 2017 et 2018.

Le nombre de repas en période scolaire est en légère hausse : 3 326 repas / jour en 2018 pour 3 321 repas / jour en 2017. Le nombre de repas lissé sur l'année civile est de 2 242 repas/jour en 2018 pour 2 268 repas / jour en 2017.

✓ **Chapitre 74 : Dotations et participations** : Il s'agit de la participation de la Ville au service de restauration de la résidence de l'EHPAD et d'une subvention d'équilibre versée au titre de l'année 2018 pour un montant de 80 000 €, et équivalente à celle de 2017.

✓ **Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté** : Il s'agit du résultat de l'exercice précédent (excédent reporté au 002). Il s'élève à 176 743 € pour 2018.

### **2.2.1 INVESTISSEMENT :**

#### ➤ **DEPENSES :**

En 2018, les dépenses d'investissement s'élèvent à 206 244 €, ce qui représente une hausse de + 195.3 % (+ 136 391 €) par rapport au compte administratif 2017.

Chapitre	Libellé	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol 2017/18
001	SOLDE D'EXECUTION INVESTISSEMENT	26 414	20 891	0	-100,0%
040	OPERATIONS D'ORDRE DETRANSFERT ENTRE DEUX SECTIONS	221	122	0	-100,0%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	33 500	35 124	36 010	2,5%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 315	13 717	164 545	1099,6%
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>153 451</b>	<b>69 854</b>	<b>206 244</b>	<b>195,3%</b>

Les dépenses de la section d'investissement peuvent être regroupées en deux masses :

**Les dépenses d'équipement** pour 164 545 € :

- Travaux d'extension du local de stockage : 70 571 €
- Travaux de voirie (enrobé de la cour, des parkings et de la zone entourant la cuisine) : 35 046 €
- Acquisition de deux lave-batteries : 33 044 €
- Bacs gastro inox : 5 661 €
- Matériel de cuisine (chariots, ravers, couvercles inox, etc.) : 4 520 €
- Remplacement du compresseur de la centrale positive (curatif froid) : 4 325 €
- Armoire chauffante mobile : 2 790 €
- Portes inox pour la zone de plonge : 2 700 €
- Achats divers (réfrigérateur, plateaux, têtes d'impression pour la thermoscelleuse, etc.) : 5 888 €

Sur les 124 400 € prévus en investissement en 2017, seuls 13 717 € ont été payés. En effet, le marché des lave-batteries n'a été attribué qu'en fin d'année. La majeure partie de l'investissement (32 000 €) a donc été payée sur 2018. L'investissement d'extension local barquettes (80 000€) a également dû être décalé à 2018 suite aux délais imposés par le service technique.

**Le remboursement du capital de l'emprunt**, réalisé pour financer la construction de la Cuisine, et qui s'élève à 36 010 € en 2018. Un emprunt a été mobilisé en 2008 afin de financer les travaux d'extension de la cuisine pour un montant de 400 000 € sur 20 ans, puis un second emprunt de 250 000 € a été mobilisé en 2009.

➤ **RECETTES :**

Chapitre	Libellé	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol 2017/18
040	OPERATIONS D'ORDRE DETRANSFERT ENTRE DEUX SECTIONS	106 145	94 622	81 919	-13,4%
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	45 659	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	26 414	20 891	0	-100,0%
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>132 560</b>	<b>115 513</b>	<b>127 578</b>	<b>10,4%</b>
<b>SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-20 891</b>	<b>45 659</b>	<b>-78 666</b>	<b>-272,3%</b>
<b>SOLDE GLOBAL DE CLOTURE</b>		<b>197 735</b>	<b>222 402</b>	<b>145 537</b>	<b>-34,6%</b>

Les recettes d'investissement du Compte Administratif pour l'année 2018 sont de deux types :

- Les opérations d'ordre entre sections majoritairement constituées des dotations aux amortissements (81 919 €).
- L'excédent d'investissement reporté de 2017 pour 45 659 €.

**2.2.3 ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE DU BUDGET CUISINE CENTRALE :**

<b>TABLEAU DES SOLDES DE FONCTIONNEMENT (TSF)</b>				
Libellés	Comptes	2016	2017	2018
Produits d'exploitation	R70 OR	2 121 692	2 068 802	2 096 240
Dotations et subventions	R74 OR	124 547	96 645	100 044
Autres produits de gestion (loyers)	R75OR	0	0	0
<b>PRODUITS COURANTS</b>		<b>2 246 239</b>	<b>2 165 447</b>	<b>2 196 284</b>
Charges de personnel et assimilées	D012-OR	874 705	897 976	852 519
Charges à caractère général	D011 OR	1 200 241	1 186 065	1 207 833
Autres charges de la gestion courante hors TC	D65 OR	4	122	0
<b>CHARGES COURANTES</b>		<b>2 074 950</b>	<b>2 084 162</b>	<b>2 060 353</b>
<b>EPARGNE COURANTE</b>		<b>171 289</b>	<b>81 285</b>	<b>135 931</b>
Produits exceptionnels hors cessions	(R77+R79) OR+R777 PO-((D675+D	3 854	122	0
Charges exceptionnelles	D67 OR+D674 PO+D6558 PO	0	43	92
<b>EPARGNE DE GESTION</b>		<b>175 143</b>	<b>81 364</b>	<b>135 839</b>
Charges financières dues au titre de l'exercice	D661OR+(D661-R661)PO	8 524	7 734	6 940
<b>EPARGNE BRUTE</b>		<b>166 619</b>	<b>73 630</b>	<b>128 899</b>
Remboursement des emprunts	D16 OR	33 500	35 124	36 010
<b>EPARGNE NETTE</b>		<b>133 119</b>	<b>38 506</b>	<b>92 889</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>		<b>102 745</b>	<b>94 622</b>	<b>81 919</b>
<b>Encours de dette au 1er janvier</b>		<b>369 022</b>	<b>333 898</b>	<b>297 888</b>

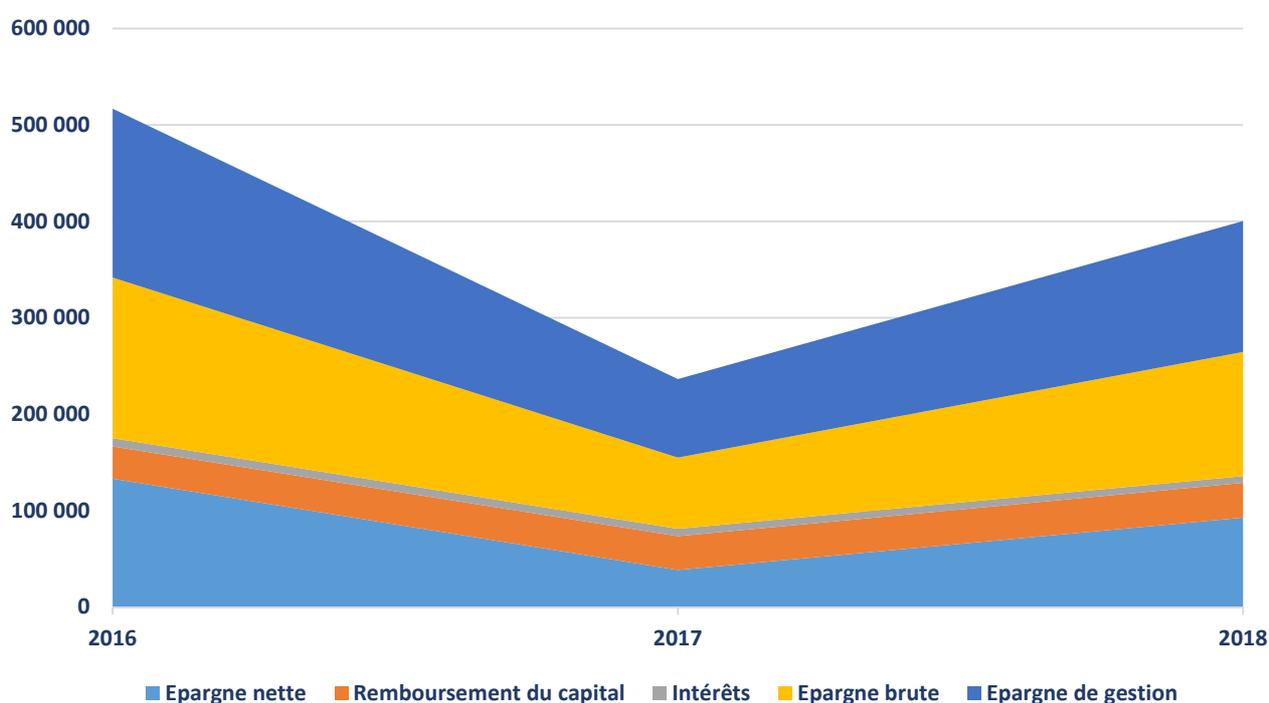
La dette de la Cuisine Centrale a diminué de plus de la moitié entre 2009 et 2018 (- 65.9 %). Elle atteint aujourd'hui 297 888 €. Les emprunts souscrits en 2008 et 2009 ont permis de mettre la Cuisine Centrale aux normes et d'obtenir l'agrément européen, d'agrandir les locaux afin d'améliorer les conditions de travail et de renouveler de nombreux équipements (camions, fours, installations frigorifiques...).

En 2018, l'épargne de gestion qui mesure le surplus de recettes de fonctionnement sur les dépenses de gestion a progressé de + 67.0 % (+ 54 475 €). En effet, les produits courants ont augmenté de + 1.4 % (+ 30 837 €) alors que les charges courantes ont diminué de - 1.1 % (- 23 809 €).

De cette épargne, il faut déduire le montant des intérêts de la dette pour obtenir l'épargne brute (ou autofinancement brut). Cette dernière enregistre une forte augmentation de + 75.1 % (+ 55 269 €).

L'Épargne nette, qui correspond à l'épargne brute après déduction des montants de remboursement en capital de la dette, **a augmenté de + 141.2 %** (+ 54 383 €) entre 2017 et 2018. Elle représente le « résultat financier final » de l'exercice et donc la ressource disponible susceptible d'être réinvestie dans les dépenses d'équipements et/ou dans le fonds de roulement.

## MARGE D'EPARGNE



## 2.3 PARC DES EXPOSITIONS DE LANGOLVAS

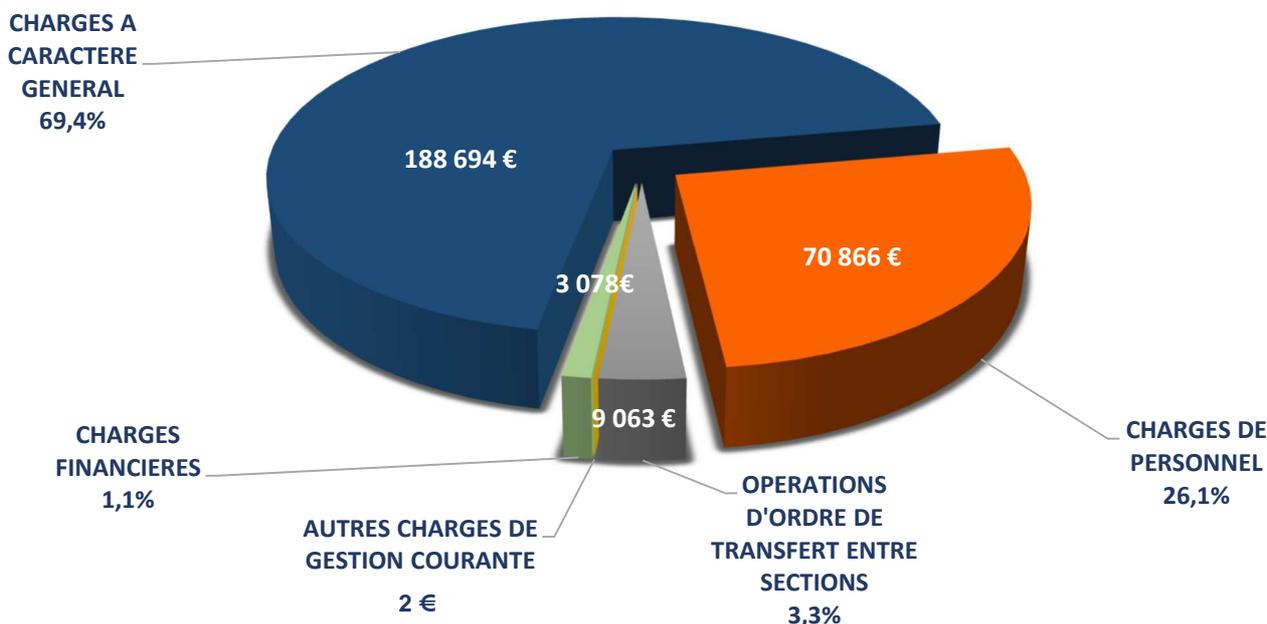
### 2.3.1 FONCTIONNEMENT :

Les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 271 702 € en 2018, dont 26.1 % de charges de personnel (proportion identique à celle de 2017) et 69.4 % de contrats et fournitures.

On constate une baisse des dépenses de fonctionnement de - 1.9 % (- 5 328 €) par rapport au compte administratif 2017.

Chapitre	Libellé	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol 2016/17
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	230 857	203 220	188 694	-7,1%
012	CHARGES DE PERSONNEL	72 017	72 423	70 866	-2,1%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			9 063	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			2	
66	CHARGES FINANCIERES		1 387	3 078	121,9%
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>302 874</b>	<b>277 030</b>	<b>271 702</b>	<b>-1,9%</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018 (par nature)



Les recettes de fonctionnement du Parc des Expositions de Langolvas s'élevaient à 309 628 € en 2018. Elles sont en baisse de - 6.4 % (- 21 189 €).

Le chiffre d'affaires issu des locations représente 171 299 € en 2018 contre 193 642 € en 2017. Il diminue donc de - 11.5 % (- 22 344 €). La subvention d'équilibre versée par la Ville est de 80 000 € en 2018 contre 118 000 € en 2017 (- 38 000 €).

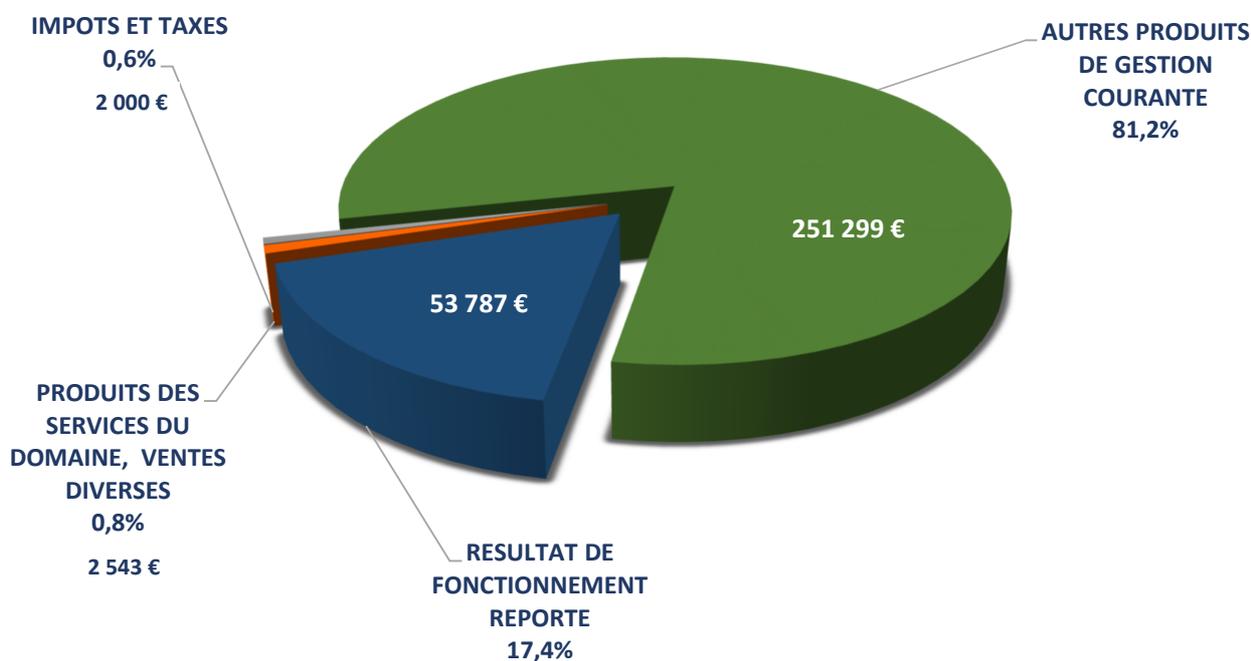
On constate un résultat de fonctionnement reporté en augmentation de + 17.4 % (+ 40 449 €) par rapport à l'exercice précédent.

Chapitre	Libellé	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol 2017/18
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		13 338	53 787	303,3%
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	3 018	2 107	2 543	20,7%
73	IMPOTS ET TAXES	2 530	3 730	2 000	-46,4%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	306 646	311 642	251 299	-19,4%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 019		0	
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>316 213</b>	<b>330 818</b>	<b>309 628</b>	<b>-6,4%</b>

<b>SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>13 338</b>	<b>53 787</b>	<b>37 926</b>	<b>-29,5%</b>
--	--	---------------	---------------	---------------	---------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018 (par nature)



#### 2.3.2 INVESTISSEMENT :

Depuis l'exercice 2018, les dépenses d'investissement sont prises en charge par le budget annexe de Langolvas. Elles s'élèvent à 30 331 € en 2018 soit une baisse de - 85.6 % (- 180 724 €).

Chapitre	Libellé	CA 2017	CA 2018	Evol 2017/18
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 000	15 000	150,0%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 988	15 331	-56,2%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	170 066		-100,0%
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>211 054</b>	<b>30 331</b>	<b>-85,6%</b>

Les dépenses d'équipement représentent 15 331 € en 2018 (contre 205 054 € en 2017) :

- Travaux de traçage de places de stationnement (parking) : 7 948 €
- Matériel de rangement : 4 586 €
- Achat de moquette : 2 700 €
- Cafetière Isotherme : 97 €

Le remboursement du capital de l'emprunt contracté en 2017, afin de réaliser des travaux d'investissement sur le Parc, s'élève à 15 000 €. En effet, la dernière échéance de l'année 2017 a été mandatée sur l'exercice 2018. Le remboursement du capital s'établit à 12 000 € par an.

Les recettes d'investissement comprennent l'excédent d'investissement reporté de 2017 et la dotation aux amortissements.

Chapitre	Libellé	CA 2017	CA 2018	Evol 2017/18
001	SOLDE D'EXECUTION INVESTISSEMENT		28 946	
040	OPERATIONS D'ORDRE DETRANSFERT ENTRE DEUX SECTIONS		9 063	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	240 000		-100,0%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		35	
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>240 000</b>	<b>38 043</b>	<b>-84,1%</b>
<b>SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>28 946</b>	<b>7 712</b>	<b>-73,4%</b>

## 2.4 LOTISSEMENTS

La Ville de Morlaix possède encore trois budgets annexes « lotissements ».

### 2.4.1 BUDGET ANNEXE TVA :

Le budget annexe Hors TVA ne servait qu'au paiement de deux emprunts contractés auprès de DEXIA en 2001 et 2002 pour l'achat de terrains. En 2017, ces remboursements sont terminés.

En 2013, une régularisation comptable a été programmée sur 5 ans, afin d'amortir une dette ancienne pour 97 260 €/an. Il n'y a pas de poste de dépenses en fonctionnement.

Ce budget annexe est clôturé en 2018.

+ Résultat cumulé de fonctionnement :	0.00 €
+ Résultat cumulé d'investissement :	<u>0.00 €</u>
= Solde Global de Clôture :	0.00 €

### 2.4.2 LOTISSEMENT « OREE DU BOIS » :

Il s'agit d'un budget ouvert en 2008 pour la vente d'un terrain à la « SA Les Foyers » et la réalisation des travaux de VRD autour du projet de CHRS. En 2017, une étude géotechnique a été demandée (rue de Réo) en vue de la réalisation d'un lotissement (9 lots).

+ Résultat cumulé de fonctionnement :	0.00 €
+ Résultat cumulé d'investissement :	<u>- 61 220.84 €</u>
= Solde Global de Clôture :	- 61 220.84 €

### 2.4.3 LOTISSEMENT « KERMARIA – PLOUJEAN » :

Il s'agit de la création d'un nouveau lotissement à Ploujean de 11 lots. En 2011, les dépenses liées aux études et à l'acquisition des terrains avaient été enregistrées. Les travaux ont démarré en 2012 pour un montant de 223 256,30 €. La commercialisation des terrains a commencé cette même année et s'est poursuivie en 2016 (travaux réseaux souples et espaces verts). En 2018, il reste un seul lot à vendre.

+ Résultat cumulé de fonctionnement :	53 440.42 €
+ Résultat cumulé d'investissement :	<u>- 34 325.60 €</u>
= Solde Global de Clôture :	19 114.82 €

3. PRESENTATION COMPTABLE CONSOLIDEE :

## COMMUNE DE MORLAIX

<b>CONSOLIDATION COMPTE ADMINISTRATIF 2018</b>		<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>BUDGET H.T.V.A.</b>	<b>BUDGET CUISINE CENTRALE</b>	<b>BUDGET POLE PETITE ENFANCE</b>	<b>BUDGET PARC DE LANGOLVAS</b>	<b>BUDGET LOTISSEMENT OREE DU BOIS</b>	<b>BUDGET LOTISSEMENT KERMARIA</b>	<b>TOTAL</b>
<b>FONCTION- NEMENT</b>	<b>Excédent ou déficit de fonctionnement reporté N-1</b>	2 300 388,40	97 260,28	176 742,99	40 145,77	53 787,23	0,00	53 440,67	2 721 765,34
	Dépenses de fonctionnement	21 243 000,67	667 546,71	2 149 303,33	2 067 982,57	271 702,45	61 220,84	34 325,85	26 495 082,42
	Recettes de fonctionnement	22 976 357,60	570 286,43	2 196 763,91	2 106 673,86	255 841,17	61 220,84	34 325,60	28 201 469,41
	<b>Excédent ou déficit de fonctionnement 2018</b>	<b>1 733 356,93</b>	<b>-97 260,28</b>	<b>47 460,58</b>	<b>38 691,29</b>	<b>-15 861,28</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,25</b>	<b>1 706 386,99</b>
	<b>Résultat cumulé fonctionnement</b>	<b>4 033 745,33</b>	<b>0,00</b>	<b>224 203,57</b>	<b>78 837,06</b>	<b>37 925,95</b>	<b>0,00</b>	<b>53 440,42</b>	<b>4 428 152,33</b>
<b>INVESTIS- SEMENT</b>	<b>Excédent ou déficit d'investissement reporté N-1</b>	-812 553,23	-97 260,28	45 659,44	-50 272,99	28 945,79	-61 220,84	-34 325,60	-981 027,71
	Dépenses d'investissement	5 185 531,45	570 286,43	206 244,46	48 916,43	30 330,59	61 220,84	34 325,60	6 136 855,80
	Recettes d'investissement	5 546 922,96	667 546,71	81 918,57	109 039,36	9 097,28	61 220,84	34 325,60	6 510 071,32
	<b>Excédent ou déficit d'investissement 2018</b>	<b>361 391,51</b>	<b>97 260,28</b>	<b>-124 325,89</b>	<b>60 122,93</b>	<b>-21 233,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>373 215,52</b>
	<b>Résultat cumulé investissement</b>	<b>-451 161,72</b>	<b>0,00</b>	<b>-78 666,45</b>	<b>9 849,94</b>	<b>7 712,48</b>	<b>-61 220,84</b>	<b>-34 325,60</b>	<b>-607 812,19</b>
<b>RESULTAT A AFFECTER EN RESERVES AU 1068 *</b>		<b>565 680,94</b>	<b>0,00</b>	<b>78 666,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<small>* Obligation légale : L'excédent de fonctionnement doit être prioritairement affecté à la couverture du déficit d'investissement reporté (D001)</small>									
<b>Solde global de clôture 2018</b>		<b>3 582 583,61</b>	<b>0,00</b>	<b>145 537,12</b>	<b>88 687,00</b>	<b>45 638,43</b>	<b>-61 220,84</b>	<b>19 114,82</b>	<b>3 820 340,14</b>
Recettes réelles de fonctionnement		25 091 564,12	99 929,67	2 373 506,90	2 145 689,26	309 628,40	0,00	53 440,67	30 073 759,02
Excédent en % des recettes réelles de fonct.		14,3%	0,0%	6,1%	4,1%	14,7%	N.S.	35,8%	12,7%
Restes à réaliser en dépenses d'investissement		422 046,22							422 046,22
Restes à réaliser en recettes d'investissement		307 527,00							307 527,00
<b>Solde global de clôture 2018 (y compris RAR)</b>		<b>3 468 064,39</b>	<b>0,00</b>	<b>145 537,12</b>	<b>88 687,00</b>	<b>45 638,43</b>	<b>-61 220,84</b>	<b>19 114,82</b>	<b>3 705 820,92</b>
Excédent en % des recettes réelles de fonct.		13,8%	0,0%	6,1%	4,1%	14,7%			12,3%